

l'éducation

2,50f



■ budget 1976 des universités ■ les
« bébés nageurs » ■ pour une initia-
tion à la musique ■ poètes de la
Beat Generation ■ la condition fémi-
nine en 1975 n° 262 ■ 27 novembre 1975

mobilier
VS

le mobilier scolaire le plus vendu en europe



Catalogue et devis gratuits sur demande

mobilier **VS** s.a.r.l. 28, Bd de Lesseps 78000 Versailles tél. : 951.05.21 - 951.68.15

déesse publicité

AM

HISTOIRE DE LA POÉSIE FRANÇAISE des origines à nos jours

ROBERT SABATIER

DE L'ACADÉMIE GONCOURT



- Après
- La poésie du Moyen-Âge
 - La poésie du XVI^e Siècle

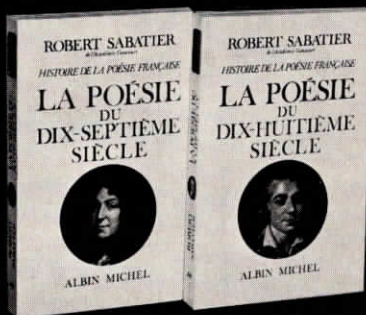
VIENT DE PARAÎTRE

**LA POÉSIE DU
XVII^e SIÈCLE**

Broché : 42f. Relié : 52f.

**LA POÉSIE DU
XVIII^e SIÈCLE**

Broché : 42f. Relié : 52f.



ALBIN MICHEL

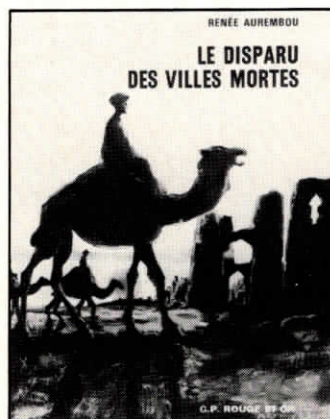
g.p. rouge et or

Un grand choix de livres
pour les aînés et les plus jeunes
dans les collections :

**DAUPHINE / SOUVERAINE / OLYMPIC
SUPER 1000 / GRAND ANGLE**

GRAND PRIX DE LITTÉRATURE DU SALON DE L'ENFANCE 1975

(collection Olympic)



- 3 sur votre agenda
- 6 mots croisés - bridge

à l'ordre de la semaine

- 8 le budget des universités, par Pierre-Bernard Marquet
- 9 le budget de l'Education à l'Assemblée : Université : après le vote du budget ; l'UNEF à la Mutualité ; OFAJ : budget 76 ; IDEN : la grève des examens ; APIJ ; innovation sociale ; augmentation de l'aide au théâtre
- 12 dans les publications officielles : vous lirez au B.O.

cette école innombrable

- 14 comme des poissons dans l'eau..., par Maurice Guillot
- 19 un problème par semaine : de la musique avant toute chose..., entretien avec Robert Pfeiffer, animateur à France-Musique
- 23 documentation : pour votre classe ; pour mieux connaître et mieux enseigner, par Christian Cousin, Pierre Ferran, François Mariet et Louis Porcher
- 25 vous avez la parole : le contact humain est indispensable ; courrier des lecteurs
- 27 le mémento de l'enseignant : rémunération mensuelle du fonctionnaire titulaire, par René Guy

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros



Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
97, rue Réaumur - 75002 Paris
Tél. : 231-18-21

Le n° : 2,50 F
Abonnement annuel : France 50 F
étranger 65 F
CCP 31-680-34 (45900 La Source)

l'homme créateur

- 28 à l'ouest d'Eden, par Jean-Paul Gibiat
- 31 théâtre : les mythes de l'Ouest, par Raymond Laubreaux
- 32 cinéma : made in U.S.A., par Etienne Fuzellier
- 33 lettres : « en marge », par Pierre Ferran

le monde comme il va

- 34 « tu seras une femme, ma fille », par Janina Lagneau, docteur en sociologie à l'université de Paris V

photos - p. 14 : Michel Pansu ; p. 17 : France-Soir ; p. 21 : Christian Briguet ;
p. 35 : Christophe Kuhn/Rapho.



Vous qui devez enseigner

LE CODE DE LA ROUTE à vos élèves

ceci vous intéresse

La SEGA-Codes Rousseau à réalisé une série de cours audio-visuels illustrant la totalité des connaissances nécessaires.

L'OFRATEME à donné son agrément pour la valeur pédagogique de ce cours.

RENSEIGNEMENTS ET DOCUMENTATIONS

SEGA

Codes Rousseau

7, Quai du Brise-Lames
85101 LES SABLES-D'OLONNE
 B.P. 93 - Téléphone 32.16.11

NOS PRODUCTIONS

OUVRAGES CODE DE LA ROUTE
 CAHIERS DE TESTS
 CARNET DU FORMATEUR
 CARTES MURALES
 COFFRET SIGNAUX MAGNÉTIQUES
 DIATESTS
 TOUTE UNE GAMME DE MATÉRIEL
 AUDIOVISUEL etc...

Pour vos

ARBRES DE NOEL

JOUETS

aux prix les meilleurs
 (remises pour collectivités)

DECORATION du sapin

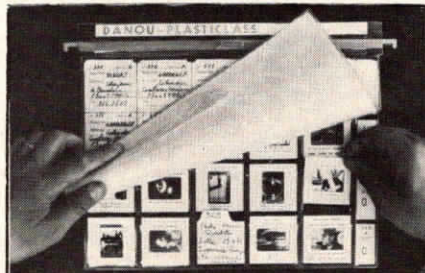
- Répertoire pour fêtes.
- Articles de cotillon.
- Matériel éducatif.
- Disques scolaires.

Catalogue gratuit,
 48 pages, sur demande

le CEP BEAUJOLAIS

B.P. 441

69656 VILLEFRANCHE-S.-SAONE



Pour vos problèmes de :

CLASSEMENT PROTECTION RECHERCHE RAPIDE

des DIAPOSITIVES, FILMS, PHOTOS, COURS, DOCUMENTS DIVERS, nous fabriquons des articles de classement en matière plastique

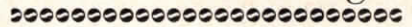
- PLASTICLASS -

(en dossiers suspendus ou albums-classeurs avec feuillets)

Documentation sur demande

DANOU S.A., 4, place Léon-Deubel
 75016 PARIS - Tél. : 527-56-19

Eveil à l'Archéologie



ARCHEOLOGIA
 TRÉSORS DES ÂGES

REVUE MENSUELLE

Toute l'actualité de l'archéologie et des études spécialisées

AU SOMMAIRE DU NUMÉRO DE DÉCEMBRE

L'école française de Rome, un siècle d'étude de l'antiquité en Italie



Peintures grecques retrouvées en Turquie



L'or des Scythes à Paris



Découverte de Talmont-l'Antique, apport majeur pour l'histoire de la Gaule



Les galeries-porches des églises du Moyen Age



En Bretagne, le temple circulaire de Lanleff



L'actualité archéologique en France et dans le monde



Deux fiches pédagogiques détachables : la pyramide égyptienne, les dynasties de l'Égypte ancienne.

En vente (10 F le numéro) chez les marchands de journaux ou à défaut 57, avenue d'Iéna Paris (16^e)

Abonnement : 100 F (12 numéros)

Spécimen gratuit sur demande aux lecteurs de « L'ÉDUCATION »

Joindre 3 F en timbres pour frais d'envoi

formation

■ **Formation professionnelle des responsables d'animation socio-éducative.** L'Institut national pour la formation professionnelle des responsables d'animation socio-éducative (INFPRASE) des Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) assure dès maintenant le recrutement de la 5^e promotion 1976-1977. Cette formation s'adresse : aux responsables des services de vacances et de loisirs, des services sociaux, des comités d'entreprises, des municipalités, des associations ; aux responsables d'équipements socio-culturels, complexes de vacances, centres de plein air, foyers ; aux responsables de mouvements, d'associations et de centres de formation d'adultes ; aux candidats se préparant à remplir des fonctions de responsables d'animation. Cette formation est étalée sur deux ans (dix sessions de douze jours en séminaire résidentiel). Elle donne droit à la rémunération des stagiaires. Les conditions d'admission sont les suivantes : être âgé de 23 ans minimum ; avoir obtenu de l'employeur un contrat pour suivre le cycle des sessions ; pouvoir justifier de 36 mois d'activité professionnelle rémunérée ou de 36 mois de bénévolat dans l'animation. Pour tous renseignements : CEMEA-INFPRASE, 14970 Bénouville. Tél. : 80-30-37.

publications des CRDP

■ **CRDP d'Orléans : « Un essai de formation continue dans le premier cycle ».** Cette formation qui a intégré diverses sortes d'enseignants du premier cycle s'est opérée en actions décentralisées et dans une optique d'auto-perfectionnement. Elle permet l'approfondissement de problèmes disciplinaires et des réflexions communes à propos de questions interdisciplinaires : docimologie, évaluation et notation, travail indépendant, etc. (CRDP, BP 2219, 55, rue Notre-Dame-de-la-Récouvrance, 45012 Orléans Cedex).

revue

■ **Le dernier numéro des Amis de Sèvres** (trimestriel, abonnement annuel : 20 F, CIEP, 1, avenue Léon-Journault, 92310 Sèvres) est consacré à l'audiovisuel et sous-titré : « Du planétaire au quotidien ». Tous les articles y composent un ensemble fort intéressant. Notons ceux de Pierre Schaeffer, de Max Egly, traitant

de la télévision par satellites, de Charles Daney, précisant le rôle de l'CFRATÈME, d'Henri Bonneville, à propos de la télévision par câbles, d'Armand Blancheri sur les circuits fermés de télévision dans les EN, ainsi que des relations d'expériences émanant des villes nouvelles, dont certains établissements sont équipés de circuits intégrés.

spectacles

■ **A la Maison de la culture du Havre**, le mois de décembre sera consacré à la danse, avec Carolyn Carlson et le groupe de recherches théâtrales de l'Opéra de Paris (les 5 et 6) et les Ballets modernes du Québec (du 9 au 13) et au théâtre avec **Le cercle de craie caucasien**, de Bertolt Brecht, mise en scène de Mehmet Uluşsoy par le Théâtre de Liberté (le 19). En janvier, la MCH accueillera (le 16) **Geronimo**, d'André Benedetto, par la Nouvelle compagnie d'Avignon.

■ **Chant profond de la Bretagne**, au théâtre Montparnasse, 31, rue de la Gaité, 75014 Paris, du 25 novembre au 6 décembre à 18 h 30 (sauf dimanche et lundi). Poèmes, chansons et musique bretons d'aujourd'hui sont réunis dans ce spectacle conçu et réalisé par Eve Griliquez. Cette évocation de la Bretagne d'aujourd'hui cassera de recréer le climat d'une Bretagne ni folklorique ni touristique, mais d'un pays avec sa langue et son identité. L'atmosphère musicale sera donnée par les instruments de Claude Beson, un des plus jeunes luthiers français et les toiles de Garlonn ; peintres et poètes illumineront ce montage et lui apporteront fraîcheur et authenticité.

télévision

Cette sélection est donnée sous réserve de modifications dues à des mouvements de grève.

■ **Documents : Recherche d'un homme**, la machine vivante (1^{re} émission, TF1, dimanche 30 novembre, 22 h 10). **Recherche d'un homme**, la brèche (2^e émission, TF1, mercredi 3 décembre, 22 h). **Alain Decaux raconte**, « L'affaire Petiot », le Landru des temps modernes (A2, lundi 1^{er} décembre, 21 h 45). **Cinquantième de la cité universitaire** (FR3, vendredi 5 décembre, 21 h 20).

■ **Feuilletons : Les illusions perdues** (suite), (A2, dimanche 30 novembre,

21 h 40). **Ces grappes de ma vigne**, les vignerons révoltés du début du siècle (A2, vendredi 5 décembre, 20 h 30).

■ **Evocation : Le Boeuf sur le toit**, vu par Jean-Christophe Averty, sur la musique de Darius Milhaud (FR3, samedi 29 novembre, 20 h 30).

■ **Dramatiques : Tous les jours de la vie**, de Françoise Verny et Maurice Frydland. Une sorte de suite à *Virginie* (TF1, mercredi 3 décembre, 20 h 30). **Festival mélo et boulevard du crime : Le docteur noir**, d'Anicet-Bourgeois et Dumanoir. Robert Hirsch revit les grands personnages des « enfants du paradis » (A2, samedi 29 novembre, 20 h 30).

■ **Cinéma : L'affaire Dominici**, de Claude Binard-Aubert. Jean Gabin dans le rôle du patriarche de la Grande Terre. « Les dossiers de l'écran » (A2, mardi 2 décembre, 20 h 30). « Ciné-club », **A l'Ouest rien de nouveau**, de Lewis Mileston. Un classique des films sur la guerre 14-18, d'après Erich-Maria Remarque (A2, vendredi 5 décembre, 22 h 35). **Les orgueilleux**, d'Yves Allegret, avec Michèle Morgan et Gérard Philipe (FR3, mercredi 3 décembre, 20 h 30).

exposition

■ **A Caen : peintures et dessins de Sergio de Castro**, jusqu'à fin décembre, au musée des Beaux-Arts, esplanade du Château. Pendant cette exposition, diverses activités seront organisées : initiation à la peinture contemporaine, animation en milieu rural par le musée aux champs (secteur créé en 1974 par le service éducatif du musée de Caen), exposition itinérante de reproductions, ateliers itinérants et séances de projection.

séjours linguistiques

■ **Noël en Angleterre.** L'Association d'enseignants Contacts-Eurovac organise deux séjours à Londres à l'occasion des prochaines vacances de Noël : pour garçons et filles un séjour en hôte payant assisté avec excursions et visites ; pour les jeunes filles à partir de 17 ans, un séjour au pair particulièrement économique. Les jeunes voyageront en groupe et resteront en contact avec des responsables. Ces types de séjours sont aussi possibles toute l'année avec voyages individuels. L'Association organise également des séjours en Allemagne, Espagne et États-Unis. Pour tous renseignements et prix

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; René Cassin, prix Nobel, membre de l'Institut ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Paul Delouvrier ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Robert Debré, de l'Académie des sciences ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Jacques Monod, prix Nobel ; Raymond Poincaré, conseiller d'Etat ; Jean Rostand, de l'Académie française ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

administrateur délégué : Léon Silvéreano.

rédaction

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.
rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.
chefs de service : Jean-Paul Giblat, Jean-Pierre Vélis.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adellis, Michel Bonnemayre.

Informations : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetièrre, Catherine Guigon, René Guy, Robert Le Roncé, Jean-Loup Manoussi, Georges Parry, Michel Pulh, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean-Jacques Schaeffel, Gérard Sénéca.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, Gérard Fournier, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, Frank Marchand, François Mariet, Jerry Pocztar, Louis Porcher, Marie-Claude Porcher — Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Leubreaux, Fernand Lot, Jacques Mourgeon, Georges Rouveyre.

dessin : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon — François Silvain.

comité de rédaction

Etienne Bauer, Robert Bazin, Maurice Cayron, Michel Claeysen, Robert Mandra, Pierre-Bernard Marquet, Robert Mélet, Miriam Oppenheimer, André de Péretti, Léon Silvéreano.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Jeanne Dejean et Denis Forestier, vice-présidents ; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Vianny.

membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Maurice Cayron, Michel Claeysen, Jean-Louis Crémieux-Brihac, Lucien Gémard, Colette Magnier, Georges Petit, Yvette Servin.

(il est indispensable de joindre un timbre pour la réponse) : Contacts-Eurovac, 27, rue James-Cane, 37000 Tours, tél. : (47) 20-20-57, ou Serge Lemort, professeur délégué Contacts, école de garçons, 19, rue du Capitaine-Deken, Rosult, 59230 Saint-Amand-les-Eaux.

vacances, loisirs

■ **Initiation à la randonnée pédestre de la garrigue aux Causses** : itinéraire reliant le Pic Saint-Loup à la Seranne, par les sentiers sauvages les plus pittoresques, le long de l'Hérault et sur le Causse de la Selie. Randonnée accessible à tous, même peu ou pas entraînés : chaque jour, environ cinq heures de marche, par groupes de quinze personnes ; gîtes d'étapes dans de petits refuges peu connus ou dans des granges. Soit du vendredi 26 au lundi 29 décembre inclus - 320 F (rendez-vous : le 26 à 13 heures sur la place de Saint-Martin de Londres, à 25 km au nord de Montpellier, sur la route de Ganges), soit du mercredi 31 décembre au samedi 3 janvier inclus - 360 F (rendez-vous : le 31 à 13 heures sur la place de Saint-Martin de Londres). Ces prix comprennent : le petit déjeuner, le casse-croûte de midi, le dîner, l'hébergement et l'accompagnement par un guide. Renseignements complémentaires et inscriptions (date limite : 18 décembre - demande accompagnée de 100 F d'arrhes) : Alain Nicolet, aspirant guide de haute montagne, 5, rue Four-narié, 34000 Montpellier.

■ **Séjours de neige pour jeunes enfants à Noël** au Centre permanent de classes expérimentales du département de l'Isère, situé dans la station olympique d'Autrans-en-Vercors. Ces séjours sont spécialement organisés à l'intention des fillettes et des garçons de 7 à 11 ans désireux de s'initier ou de se perfectionner au ski alpin et au ski nordique. Le double équipement sportif est fourni par l'établissement. Des activités d'intérieur, nombreuses et variées, sont prévues en dehors des quatre heures réservées chaque jour aux sorties ou cours de ski. Formule « tout compris » : 990 F de Grenoble à Grenoble ; 1160 F de Paris à Paris. Pour tous renseignements : Centre de jeunesse départemental de l'Isère, B.P. n° 7, 38880 Autrans-en-Vercors. Tél. : 95-32-14.

■ **Le programme « Arts et Vie », hiver-printemps est paru.** Il offre des séjours à la neige pour les jeunes et les familles, en Savoie, Haute-Savoie, Auvergne,

Andorre, Autriche et Italie. Exemple de prix : une semaine au Mont-Dore pendant les vacances de Noël : 470 F ; ce prix comprend la pension complète, les services d'un accompagnateur, la garde-rie d'enfants à certaines heures, les navettes en car ; il ne comprend pas le voyage, les remontées mécaniques, les leçons de ski. Pour ceux qui choisissent le déplacement : séjours et circuits en Tunisie, séjours aux Baléares, en Corse, en Guadeloupe, aux Comores, au Maroc. Exemple de prix : une semaine aux Baléares en hôtel trois étoiles situé à 200 mètres de la mer : 780 F. Ce prix comprend le transport avion, les transferts aéroport-hôtel, la pension complète, une excursion d'une demi-journée, les services d'un accompagnateur. Figurent également au programme des séjours et des circuits culturels, à Rome, Florence, en Sicile. Pour tous renseignements : Arts et Vie, 62, boulevard Garibaldi, 75015 Paris. Tél. : 306-21-70.

notez aussi

■ **Le Centre universitaire de cure de Saint-Hilaire-du-Touvet**, situé à 22 km de Grenoble, à 1100 m d'altitude, vient d'ouvrir un service de convalescence. Il est destiné à recevoir des étudiants en convalescence et est adapté à des handicapés moteurs en fauteuil roulant. L'organisation universitaire très poussée à l'intention des autres malades pourra être mise à profit par les convalescents. L'établissement dispose d'une bibliothèque de 40 000 volumes, de laboratoires et d'ateliers divers. Le Centre est doté également d'une salle de cinéma et conférences, de plusieurs salles de télévision, de différents cercles culturels. Il possède en outre des installations sportives importantes pouvant être utilisées par les convalescents suivant prescription médicale. Renseignements : Centre universitaire de cure, 38720 Saint-Hilaire-du-Touvet. Tél. : Grenoble 08-07-11 ou Fondation santé des étudiants de France, 8, rue Emile-Deutsch-de-la-Meurthe, 75014 Paris, B.P. 147-14, 75663 Paris Cedex 14. Tél. : 589-43-39.

■ **Au palais de la Découverte, la salle d'acoustique a été rénovée.** Un petit auditorium permet non seulement d'assister à des expériences sur la physique du son et les principes d'acoustique mais aussi à des programmes de musique enregistrée, monophonique, stéréophonique, quadriphonique en haute fidélité. Palais de la Découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 359-16-65.

SERVICE ÉDUCATIF DE LA DIRECTION DES MUSÉES DE FRANCE



Visites conférences organisées pour des groupes d'élèves des enseignements primaire et secondaire

Principaux musées nationaux de Paris et de la Région parisienne .

Paris

- Musée du Louvre
- Musée du Jeu de Paume
- Musée d'Art moderne
- Musée de Cluny
- Musée des Monuments français
- Musée Guimet
- Musée des Arts et Traditions populaires
- Musée des Arts africains et océaniques
- Musée Rodin
- Musée Delacroix

Région parisienne

- Château de Versailles et de Trianon
- Châteaux de Malmaison et de Bois-Préau
- Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye
- Château de Fontainebleau
- Château de Compiègne
- Musée de Céramique de Sèvres
- Musée des Granges de Port-Royal

Ces visites peuvent avoir lieu, tous les jours, sauf les mardis et dimanches, en fonction des horaires d'ouverture des musées, soit en principe entre 9 h 45 et 17 h 15 (15 h 30 dernier départ).

S'adresser : au **Bureau d'Action culturelle** - Tél. : 260-39-26, poste 3312. Droit de conférence : 40 F pour un groupe de trente élèves, **gratuité**, dans la mesure du possible, pour les établissements d'enseignement secondaire de Paris et de la Région parisienne. Chaque groupe doit être accompagné d'un responsable pour quinze élèves.

Des cycles de cinq conférences sont également organisés à l'intention des élèves s'inscrivant individuellement.

Si vous aimez
vraiment
vos livres
et vos
bibelots...



demandez le catalogue des BIBLIOTHEQUES FONTENEAU

Vous y trouverez, conçue par un spécialiste une gamme très étendue de modèles exclusifs.

GRACE A LA VENTE PAR CORRESPONDANCE, FONTENEAU VOUS PROPOSE :

bibliothèques, vitrines, éléments pour tous les goûts et dans tous les styles, à des prix très intéressants. Finition très soignée, Garantie totale

« SATISFAIT OU REMBOURSÉ »

Toute commande reçue est expédiée le jour même. Faites votre choix : dans le catalogue FONTENEAU, pas un détail ne manque !



de Mendez/Warwick

des éléments juxtaposables et superposables SANS AUCUN MONTAGE

POUR RECEVOIR, SANS AUCUN ENGAGEMENT, LE CATALOGUE FONTENEAU, GRATUIT, REMPLISSEZ CE BON



M _____

Adresse complète _____

Code _____ Ville _____

EDITIONS FONTENEAU & C^{ie}

B.P.409 - Centre de Gros - 86010 POITIERS-CEDEX
tél. 41.68.53 +

109 EN/11

SENIOR COURSE 1

M. AUDIFFRED-BOSC

J. WURMLINGER-LECAPLAIN

Cours audio-visuel de 22 "Units" pour l'enseignement de l'anglais courant parlé et écrit aux grands commençants et aux adultes.

- Conseils d'utilisation
- Consignes d'utilisation tests
- Livre de l'étudiant
- Workbook
- Bloc feuilles de réponse tests
- 3 cassettes
- 22 films fixes
- 24 planches de figurines
- 8 bandes "leçons"
- 10 bandes "exercices"

PASSPORT TO THE U.S.A.

Composé de dossiers de civilisation, indépendants les uns des autres, pour les classes de 1^{re}, terminales et la formation permanente.

Les deux premiers dossiers "LIFE IN THE GHETTO" et "EXODUS", réalisés par C.F. Grellet et M.H. Valentin, viennent de paraître. Les deux suivants, des mêmes auteurs, "METROPOLIS" et "A CONSUMER'S SOCIETY" sortiront en janvier 76.

Pour chaque dossier :

- Livre du professeur
- Livre de l'étudiant
- 1 film fixe avec caches pour réaliser des diapos
- 1 bande magnétique

DIE DEUTSCHEN 6-7

J. MARTIN - J. ZEHNACKER

Cours audio-oral accompagné de films fixes pour les classes de 1^{re}, terminales et préparations aux grandes écoles.

Informations économiques, sociales et artistiques sur les 4 pays de langue allemande.

- Livre de l'étudiant
- 5 films fixes avec brochure bilingue
- 10 bandes "leçons"
- 5 bandes "exercices"

mots croisés

par Pierre Dewever

bridge

par Pierre Tessereau

problème 204



Horizontalement. 1 - Sa racine, bien que comestible, n'est guère appréciée sous sa forme péjorative. 2 - Elle présente un caractère pointu et un accent aigu - Négation. 3 - Il se couvre quand il lui arrive des tuiles - Dans la bourse du pauvre. 4 - S'emploie à faire la preuve par neuf - Un peu idiot et à moitié laid. 5 - Le sort de cette sucrée est de finir dans la mélasse. 6 - Italien dont l'esprit pétille après avoir été bouché. 7 - Note - Cité dans la Seine-Maritime et prononcé dans l'Eure - Vers des chants. 8 - Palmier dont on tire le cachou - Cratère sur la lune. 9 - Abject. 10 - Sillon humide dans les champs - Stratège du Sud - Interjection. 11 - Teint la vie en rose, bien qu'on la peigne verte.

Verticalement. 1 - Telle la mine d'un gibier de gibet. 2 - Image orthodoxe - Prince qui avait l'œil sur lo. 3 - Exsude - Préposition. 4 - Adverbe ne laissant aucun répit - Plus d'un y trouve son maître. 5 - Conjonction - Il est voué au vert quand il n'est pas d'or - Tuteur d'une vedette prenant son premier bain. 6 - Patrie de Chaumette - Le sort du Latin. 7 - Qui possède les mêmes propriétés que l'éteint. 8 - Particulier dont on parle plutôt avec mépris - L'oui sous Louis XI. 9 - Sans enthousiasme - A l'eau, dit-elle au bout du fil, je dois intercepter la friture.

solution du problème 203

Horizontalement. 1 - Embrassé. 2 - Môle - Mari. 3 - Brève - Cid. 4 - Ra - est - Ci. 5 - Ale - Tel. 6 - Sève - Tolu. 7 - Etc - Fil. 8 - Mi - Air - Ti. 9 - Ede - Liais. 10 - Néon - Orge. 11 - Tendances.

Verticalement. 1 - Embrassement. 2 - Morale - Idée. 3 - Blé - Eve - Eon. 4 - Rêve - Eta - Nd. 5 - Est - Cil. 6 - Sm - Tet - Rion. 7 - Sac - Lof - Arc. 8 - Eric - Litige. 9 - Ridiculisés.

à la table

Quand il faut gagner. Il existe des contrats qui semblent désespérés et dans lesquels il est cependant possible d'espérer une répartition adverse de faible probabilité permettant le gain. Même si le risque apparaît de perdre plus de levées qu'en subissant la plus grande probabilité, il vaut mieux le prendre, en **partie libre**, surtout s'il s'agit de gagner une manche. En tournoi certes, l'obtention d'une moyenne demeure meilleure... qu'un zéro.

Supposons donc que nous soyons en partie libre et soit les deux mains ci-dessous pour un 3SA de Sud et une entame du ♥ 7.

- ♠ R1063
- ♥ V3
- ♦ 1063
- ♣ A1063

- ♠ A54
- ♥ D54
- ♦ ARD
- ♣ D954

Le mort doit placer un petit ♥, pour être certain d'arrêter dans la couleur. Mais Est prend du 10 et, après avoir pris de la Dame, Sud ne compte que deux levées à ♠, trois à ♦ et une à ♣, pour une chute de 2 levées. L'espoir de trouver le ♥ 10 sec en Est (sept en Ouest) est vraiment trop petit (1,5%), sans compter qu'avec AR septième, Ouest aurait plutôt entamé en tête. Avec l'entame du ♥ 7 en quatrième meilleure, il a plus probablement cinq ou six ♥ par l'As ou le Roi.

Si Ouest avait cinq ♥ au départ, Est en avait trois et il n'y aurait rien à faire, à cause d'une communication facile entre les flancs. Regardons de plus près le cas où Ouest en avait six.

Tout d'abord, ils ne seraient certainement pas avec le Roi en tête car, avec l'As second, Est aurait plongé. Donnons donc à Ouest l'As sixième et R10 secs à Est. En prenant le 10 de la Dame. Sud permettrait à Est de jouer son ♥ R quand il reprendrait la main à ♣ et, le ♥ V étant alors sec au mort, Ouest prendrait le Roi de l'As et défilerait cinq levées.

La solution de ce cas apparaît et convenons qu'elle n'est pas facile à trouver à la table : **il ne faut pas prendre le ♥ 10!** Est reviendra bien du Roi mais Ouest ne pourra pas prendre ni Est revenir à ♥ et Sud pourra libérer deux ♣ en faisant deux fois l'impasse à ♣ Roi et Valet à gauche.

Le seul cas où Sud perdrait serait celui

où Ouest détiendrait ces deux honneurs. Ce ne serait pas mérité.

Je pense que, dans sa simplicité, ce coup de cartes est le plus beau que j'ai rencontré, à l'étude, pas à la table, hélas ! Voici la donne complète, pour mieux l'apprécier.

♠ 72	♠ R1063	♠ DV98
♥ A98762	♥ V3	♥ R10
♦ V2	♦ 1063	♦ 98754
♣ R72	♣ A1063	♣ V8
	♠ A54	
	♥ D54	
	♦ ARD	
	♣ D954	

le meilleur chemin

Soit les deux mains de Nord et Sud ci-dessous, avec lesquelles Sud a demandé le petit chelem à sans-atout et reçoit l'entame ♣ 5. Comment va-t-il prendre ses meilleures chances ?

♠ ARx	A première vue, tout est dans la double possibilité de donner ou non le ♣ V et le ♦ R, donner le premier interdisant évidemment de donner le second.
♥ xx	
♦ xx	
♣ ARD982	
♠ xxx	
♥ AR10x	
♦ ADV109	
♣ 10	

I - Envisageons de donner le ♣ Valet en prenant tout simplement du mort et en continuant la couleur. Cela donne cinq levées à ♣, deux à ♠ et deux à ♥ et, pour gagner, Sud doit trouver le ♠ R en Est, quelle que soit sa longueur (donc 50 % de chances) et faire deux fois l'impasse grâce aux deux rentrées à ♠.

Une erreur est à éviter dans ce timing, c'est, espérant le ♣ V quatrième en Ouest de laisser passer l'entame dans un espoir gourmand et maladroit. Tout d'abord une telle entame est très improbable car très rarement rentable pour la défense. Celle dans un Valet cinquième ou sixième est beaucoup moins dangereuse et plus plausible. Mais encore, ce laissez-passer obligerait Sud à rentrer au mort pour libérer les ♣ et il ne pourrait pas faire deux fois l'impasse à ♦.

Notons aussi que nous avons supposé que Ouest entamait dans une longueur. Le plan proposé ne changerait pas si c'était dans une couleur courte puisqu'on oppose donner ce Valet pour un retour

quelconque.

II - Que se passe-t-il si, méprisant ce ♣ V tentateur, Sud joue seulement sur les ♦ ? L'idée est bien naturelle puisque le jeu de cette couleur demeurerait nécessaire dans le plan précédent.

- a) Si Sud trouve le ♦ R sec, second ou troisième en Est, soit dans $7,2 \times 1/6 + 24,2 \times 1/3 + 35,5 \times 1/2 = 28\%$, des cas, il gagne sans difficulté
- b) Dans tous les autres cas (Roi long en Est ou placé en Ouest), Sud n'a que onze levées en tête mais il trouve la douzième par un squeeze.

Notons aussi que nous sommes à la table, qu'il faut traiter le problème dans le cas des meilleures défenses et que, si Ouest détient le ♦ R, il se gardera bien de prendre au premier jeu des ♦. Maître avec la ♦ D, Sud ne devra donc pas remonter au mort à ♠ pour recommencer une impasse qui peut rater pour un retour ♠ interdisant tout squeeze.

Voici la donne complète dans l'un des cas les plus défavorables.

♠ ARx	♠ ARx	♠ Dxxx
♥ xx	♥ xx	♥ Dxxx
♦ xx	♦ xx	♦ xxx
♣ ARD982	♣ ARD982	♣ x
♠ Vxx	♠ xxx	
♥ Vxx	♥ AR10x	
♦ Rx	♦ ADV109	
♣ V7654	♣ 10	

Entame prise de l'As, puis ♦ A et ♦ D.

♠ Rx	♠ Dx	Ouest prend.
♥ x	♥ Dx	1° Il revient
♠ Vx	♠ R et D	suivent pour
♥ Vx	♠ et ♥ en	Est. ♥ R.
♣ V7	♦ xx	♦ V et 10 et
	♥ A10	Ouest défaus-
	♦ V109	se ♣ et un ♥ ou un ♠, et le mort

— Si Ouest a défaussé un ♥, il ne peut pas défausser son dernier ♥ sur le ♦ 9, sinon Sud terminerait par une impasse sur Est. Il ne peut pas non plus défausser un ♠ car Est ne pourrait alors garder deux ♥ et deux ♠ en trois cartes.

— Si Ouest a défaussé un ♠ sur ♦ V, Est devra défausser ♥ et le ♦ 9 conclura.

2° Ouest revient ♥ x (et non du ♥ V permettant l'impasse à la Dame). Celle-ci est prise par Sud et Ouest ne pourra garder le ♥ V second en fin de jeu, main au mort.

CHRISTIAN BAUDELLOT,
ROGER ESTABLET
**L'école primaire
divise** 12,00

CHRISTIAN BAUDELLOT,
ROGER ESTABLET
**L'école capitaliste
en France** 35,00

C. BAUDELLOT, R. ESTABLET
J. MALEMORT
**La petite bourgeoisie
en France** 35,00

OUVRAGE COLLECTIF
**La pédagogie Freinet par
ceux qui la pratiquent** 38,00

ELISE FREINET
**Naissance d'une
pédagogie populaire** 34,00

ELISE FREINET
**L'école Freinet,
réserve d'enfants** 38,00

AIDA VASQUEZ,
FERNAND OURY
**Vers une pédagogie
institutionnelle** 30,00

AIDA VASQUEZ,
FERNAND OURY
**De la classe coopérative
à la pédagogie
institutionnelle** 40,00 et 30,00
2 volumes

THEO DIETRICH
La pédagogie socialiste 45,00

A. S. NEILL
**Libres enfants
de Summerhill** 35,00

CLAUDE ALZON
**La mort de Pygmalion
essai sur l'immaturité
de la jeunesse** 28,00

B. VERGNES, P. KLING,
M. C. GUEANT
**Du terrain!
Pour l'aventure** 35,00

FERNAND DELIGNY
Nous et l'innocent 20,00

**Les vagabonds
efficaces** 9,50

EMILE COPFERMANN
**Le petit homme
de la jeunesse à cassé
son lacet de soulier** 35,00

Liste-catalogue à jour sur demande



**FRANÇOIS
MASPÉRO**

1, place Paul-Painlevé
75005 Paris

LE BUDGET DES UNIVERSITÉS

UNE COURTE SEANCE de nuit a suffi, le lundi 17 novembre, à l'Assemblée nationale pour discuter et voter le budget 1976 des Universités... en tout 9 582 millions de francs, dont 8 237 pour les crédits de fonctionnement. Ce n'est pas « un budget de régression », affirme Jean-Pierre Soisson. N'est-il pas en augmentation de 15,1 % sur celui de l'an dernier ? Et de 18,26 % pour les crédits de fonctionnement ? En revanche les crédits d'équipement diminuent de 9 % et les autorisations de programme de 7 %.

Le budget prévoit, pour l'enseignement, 1 037 créations d'emplois et 1 200 transformations d'emplois d'assistants en maîtres-assistants, pour les personnels non enseignants, 123 emplois nouveaux et 200 transformations. L'aide aux étudiants a aussi été accrue (120 millions de plus) et entraîne une majoration du montant des bourses de 603 francs et une augmentation, d'environ 3 000, du nombre des boursiers. Le secrétaire d'Etat envisage par ailleurs d'étudier de nouveaux critères d'attribution de cette aide directe et de créer « un grand service social de l'étudiant ». Le CNRS bénéficiera en 1976 de 2 320 millions, 15,4 % de plus que l'an dernier. Des crédits supplémentaires sont également prévus pour le Collège de France et des écoles françaises à l'étranger.

Il reste cependant un certain nombre de points noirs, que certains députés n'ont pas manqué de mentionner. Pour Louis Mexandeau (PS), « si le droit privé s'appliquait aux universités, plusieurs d'entre elles seraient aujourd'hui aux mains des syndicats et des liquidateurs ». Jean-Pierre Soisson ne méconnaît pas, d'ailleurs, « les difficultés financières de certaines universités », qui ont dû recevoir, en 1975, des « subventions exceptionnelles » (5 millions à Paris VI, 3 à Paris VII, 1 à Paris XI-Orsay) ou des subventions pour actions spécifiques (10 millions à Paris VI, 3,5 à Paris VII, 8,6 à Paris XI). Des « mesures complémentaires » seront proposées au Parlement lors de l'examen de la loi de finan-

ces rectificative.

Pour Jacques Chambaz (PC) aussi « les universités françaises sont menacées car elles n'ont pas les moyens nécessaires à leur autonomie », et les sommes consacrées à la recherche ne représentent que 1,73 % du PNB contre 2,28 en 1969. Il déplore également le fait que « les informations, les projets, les décisions échappent de plus en plus aux organismes existants, au CNESER, au Conseil national de la recherche scientifique, à l'ensemble des instances représentatives transformées, comme l'est aussi l'Assemblée, en simples chambres d'enregistrement, dans le meilleur des cas ».

Guy Cabanel (RI) s'inquiète surtout du grave problème de l'orientation des étudiants, qui « se fait dans bien des cas par l'absurde ou par l'échec ». Il préconise « de mettre en place de véritables structures d'orientation entre le lycée et l'université ». Mais il se félicite de voir l'université s'associer au tissu économique de la France.

Si, par ailleurs, un effort est annoncé pour le développement des bibliothèques universitaires (coordination pour les acquisitions, catalogues collectifs, développement de la Bibliothèque nationale) et leur ouverture au public non-étudiant, Pierre-Roger Gaussin (RI) juge le nombre des emplois créés pour

celles-ci (85), ainsi que leurs dotations encore insuffisantes.

A l'occasion de ce débat, un certain nombre de suggestions ont été faites au secrétaire d'Etat. Il faudrait que l'université permette une meilleure coopération entre la France et les Etats arabes (Raymond Offroy, UDR), aussi bien en formant ou en aidant à former des étudiants étrangers qu'en faisant mieux connaître la langue et la culture arabes. En réponse à ce vœu, Jean-Pierre Soisson a signalé que déjà 25 000 étudiants arabes fréquentent nos universités et qu'il aidera Paris IV qui développe déjà d'importantes actions de formation pour une meilleure connaissance du monde islamique.

Des revendications « locales » ont aussi été formulées. Jean-Claude Rohel (RI) a plaidé pour l'université de Bretagne occidentale qui devrait pouvoir, en particulier, accueillir des équipes de spécialistes de biologie marine, de recherche agricole et développer ses recherches en océanographie ou en études celtiques. Antoine Rufenacht (UDR) voudrait que Le Havre ait une vocation plus universitaire encore, entre autres dans le domaine des affaires internationales, de la médecine et des professions portuaires.

Ce débat fut aussi, bien entendu, l'occasion pour Jean-Pierre Soisson de réaffirmer sa volonté d'assurer « une nouvelle autonomie » aux universités, d'adapter les formations, d'améliorer la formation des personnels, de poursuivre sa politique de décentralisation du supérieur et de faire de l'an II de son secrétariat l'année de la recherche et du développement de l'enseignement technique supérieur. Mais il a aussi rappelé que, par suite de l'introduction de la sélection en médecine, de très nombreux étudiants s'étaient repliés vers la pharmacie et qu'il étudiait les moyens d'organiser une « régulation des flux » dans cette discipline.

On peut se demander si ce dangereux engrenage de la sélection est bien la solution des problèmes du Supérieur.

Pierre-Bernard Marquet

le budget de l'Éducation à l'Assemblée

Les députés ont adopté, le 12 novembre en séance de nuit, le budget de l'Éducation. S'il n'est plus le premier (depuis la création du secrétariat d'Etat aux Universités) celui-ci reste l'un des plus importants (15,6 % du budget total de l'Etat). Avec 46 267 millions de francs, le budget de l'Éducation est en progression de 19,5 % par rapport au budget initial de l'année 1975.

Au cours de la discussion générale, Louis Mexandeau (PS, Calvados), premier orateur inscrit, a déclaré : « Les chiffres annoncés sont trompeurs. Sans l'inflation, si les prix et les salaires étaient restés stables, nous aurions une augmentation de 2,5 % seulement et non de 19 % comme on le prétend. »

Jean-Claude Rohel (RI, Finistère) a constaté pour sa part que « le projet de budget traduisait la volonté du gouvernement de fournir au système éducatif les moyens nécessaires à son développement continu et à son aménagement progressif ». Il a cependant déploré que le système d'attribution des bourses actuellement en vigueur « crée des injustices flagrantes ». En répondant aux orateurs, René Haby a reconnu « l'existence de certaines injustices » sur ce point. « De telles situations existent, a dit le ministre ; j'ai déjà fait remarquer qu'elles étaient la conséquence d'un système fiscal qui devrait être lui-même modifié. »

René Ribière (non inscrit, Val-d'Oise) a estimé, quant à lui, que « le gouvernement s'accommodait d'un processus de détérioration de la condition enseignante ». Il a également déploré que la « répartition des tâches entre le ministère de l'Éducation et le secrétariat d'Etat aux Universités ne s'opère pas de façon très satisfaisante ». Sur ce sujet, une

précision de René Haby : « Il n'est pas question de retirer aux universités leurs responsabilités dans la formation des professeurs du second degré, mais au contraire de les étendre. »

universités : après le vote du budget

Le budget du secrétariat d'Etat aux Universités (9 582 millions de francs), adopté la semaine dernière à l'Assemblée nationale, soulève des protestations.

Ainsi, le SNESup, affilié à la FEN, s'élève contre « une politique d'austérité et de régression culturelle ». Une opinion que partage également l'UNEF ex-Renouveau (animée notamment par des étudiants communistes) qui dénonce « l'asphyxie des universités ». Selon l'Union des grandes écoles (proche du PC) « c'est l'avenir même de l'enseignement supérieur qui est en cause ».

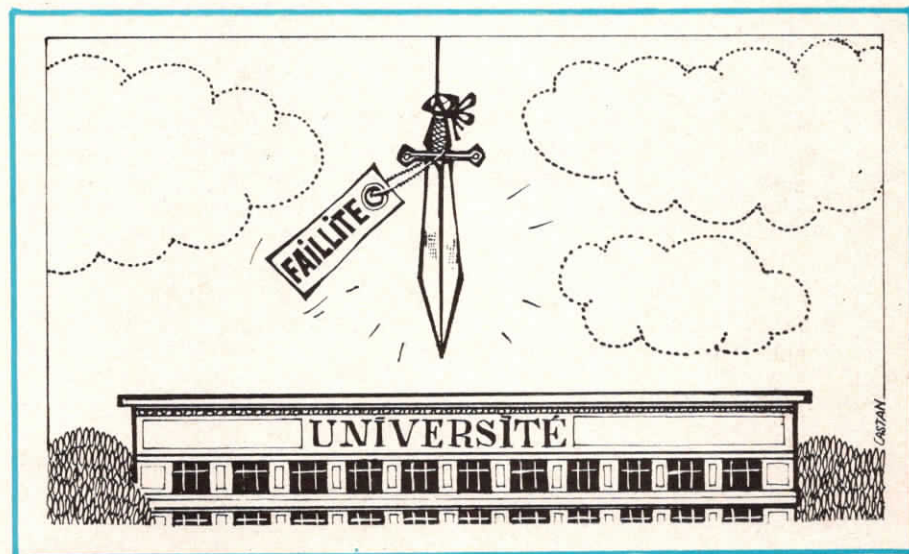
Pour sa part, la CGT estime que le budget du secrétariat d'Etat aux Universités ne « permettra aucune

amélioration de l'enseignement supérieur ». Enfin, la FEN constate, quant à elle, qu'il s'agit d'un budget « délaissé ».

Cette insuffisance des moyens accordés aux universités est également à l'origine du mouvement de grève déclenché pendant l'examen du budget au Palais Bourbon, par le Syndicat national de l'administration universitaire, affilié à la FEN. Pour les mêmes raisons, un défilé de protestation a eu lieu le 17 novembre à Paris, à l'appel de huit syndicats de l'enseignement supérieur (6 de la FEN et 2 de la CGT). Enfin, sur décision des conseils d'université, les cours ont été suspendus, ce même jour, notamment à Paris VI, Paris XI et Lille I.

l'UNEF à la Mutualité

« Unifier l'action ». Tel était le thème du « rendez-vous des luttes » qui s'est déroulé le 19 novembre dernier à la Mutualité à Paris. L'UNEF ex-Renouveau entendait ainsi témoigner de l'ampleur de la riposte des étudiants face au « refus de



Jean-Pierre Soisson de répondre favorablement à leurs revendications ». Selon les organisateurs, quelque 2 000 étudiants ont assisté à cette rencontre.

Au cours de la soirée, René Maurice, président de l'UNEF, a dénoncé la politique du secrétariat d'Etat aux Universités. « C'est une politique menée insidieusement, a-t-il dit, qui contraint les étudiants à travailler pour payer leurs études. Près de 60 % d'entre eux vont ainsi les hypothéquer en se salariant. » Il a ensuite rappelé que « deux étudiants sur trois quittaient l'université sans diplômes ; la moitié avant la fin du premier cycle ». René Maurice a également dénoncé l'austérité du budget du secrétariat d'Etat, avant de déclarer : « Pied à pied nous devons battre en brèche les projets de Soisson ; pied à pied nous devons lui imposer de répondre à nos revendications. C'est une grande riposte nationale, unie, combative et déterminée qu'il faut développer dans les universités. » Selon René Maurice, « les élections universitaires sont un moyen pour favoriser le développement des luttes ».

OFAJ : budget 76

La session d'automne du conseil d'administration de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) s'est déroulée les 27 et 28 octobre dernier à Bad Honnef-Rhöndorf (Allemagne fédérale). Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, et Katharina Focke, son homologue ouest-allemand, présidaient aux débats. Le conseil d'administration a adopté à l'unanimité la répartition budgétaire suivante :

- échanges socio-professionnels : 8,3 millions de francs ;
- échanges scolaires : 3,3 millions ;
- échanges universitaires : 3,9 millions ;

- échanges organisés par les associations de jeunesse et d'éducation populaire : 10,6 millions ;
- échanges sportifs : 4,1 millions ;
- échanges dans le cadre du jumelage : 1,6 million ;
- formation pédagogique, linguistique et frais de fonctionnement : 16,7 millions.

Soit, au total : 48,5 millions de francs.

En outre, le Fonds d'innovation (3,2 millions de francs) permettra notamment de financer cette année une série d'initiatives dont : des stages dans le cadre du jumelage, des enquêtes et des travaux de recherche...

Enfin, Pierre Mazeaud et Katharina Focke sont convenus de se rencontrer prochainement à Paris. Les entretiens porteront sur la possibilité de faire participer des jeunes originaires d'autres pays que la France et la RFA à certaines rencontres franco-allemandes.

IDEN : la grève des examens

Les Inspecteurs départementaux de l'Education nationale (IDEN) sont en grève. A l'appel de leur syndicat (le SNIDEN affilié à la FEN), ils refusent depuis la rentrée scolaire d'organiser les examens professionnels et de participer aux jurys. A l'origine du mouvement : une revendication indiciariaire. « Il s'agit dans un premier temps — a expliqué le secrétaire général du SNIDEN, Michel Moisan, le 12 novembre dernier — de permettre à tous les IDEN (ils sont 1 500) l'accès à un échelon de fin de carrière réservé actuellement à ceux qui exercent les fonctions d'adjoint à un inspecteur d'académie. »

L'affaire ne date pas d'hier. En juillet 1973, le ministre de l'Education

nationale de l'époque, Joseph Fontanet, accorde la nouvelle grille indiciaire réclamée par les IDEN. A son arrivée rue de Grenelle, René Haby reprend l'engagement à son compte. Mais, en mars 1975, à la suite d'un désaccord avec la Fonction publique, Jacques Chirac fait reculer les choses en prononçant un arbitrage jugé défavorable par les IDEN. D'où la grève actuelle qui vise, selon Michel Moisan, « a obtenir dans le cadre de la discussion budgétaire actuelle l'application de cet accord de 1973 et cela avant que le mouvement ainsi déclenché n'entraîne sur le terrain des effets irréversibles ». Ce qui pourrait être le cas à la fin du mois de novembre.

Ce mouvement, auquel s'est associé le Syndicat des directeurs d'écoles normales et dont se déclarent solidaires le Syndicat national des inspecteurs de l'enseignement technique et le Syndicat national des inspecteurs de la jeunesse, des sports et des loisirs, est suivi, selon le SNIDEN, à 92 %.

Au-delà de la revendication indiciaire, c'est la fonction même des IDEN qui est en cause. « Son ancienneté, le jeu des promesses successives, jamais suivies d'effet, en ont fait peu à peu le symbole de l'ensemble des revendications des IDEN, a déclaré Michel Moisan. Ils voient dans ce refus le témoignage du désintérêt des Pouvoirs publics envers la fonction d'animation et de coordination, à la fois pédagogique et administrative, qu'ils exercent sur le terrain. Dans cette perspective, le mouvement de revendication des IDEN prend place tout naturellement dans la campagne actuelle de la FEN. »

APIJ

A l'issue de son assemblée générale, tenue le 5 novembre, l'Association presse information jeunesse (APIJ) a renouvelé son bureau dont

la composition est la suivante : Marie-Laure Augry (TF1), présidente ; Jean-Pierre Corcelette (« Fleurus »), secrétaire général ; Bernard Soulé (« Le Figaro »), trésorier ; Christiane Chombeau (« Le Monde »), Pierre Olivieri (« L'Humanité-Dimanche »), Odile Cimetière (« Le Progrès », Lyon), André Caudron (« La Voix du Nord », Lille), Jean-Jacques Schachtel (« L'Alsace », Strasbourg), Jean-Pierre Spirlet (« Sud-Ouest », Bordeaux), membres.

innovation sociale

Une banque des données sur les innovations culturelles et sociales ouvrira ses portes en février prochain, à Paris. Elle recensera toutes les expériences en cours dans ces domaines, en France comme à l'étranger et s'efforcera de les porter à la connaissance du public. Henry Dougier, rédacteur en chef de la revue **Autrement**, en association avec la Fondation de France et la Fondation Delta 7, est à l'origine de cette initiative. Il explique : « Cette banque rendra deux types de services. Tout d'abord l'accès à un fichier où seront répertoriés tous les éléments concrets en notre possession dans des domaines aussi variés que la santé, l'habitat, la justice, la vie locale, l'éducation... Bref, des données « tous azimuts ». Par ailleurs, nous allons, pour commencer, réaliser une cinquantaine de dossiers d'enquête, qui seront autant de coups de sonde sur des thèmes précis. »

Dans le secteur de l'éducation, par exemple, les animateurs de la banque des données envisagent, entre autres, d'orienter leurs recherches sur les thèmes suivants : l'enfant et l'adolescent : méthodes nouvelles, éveil de la créativité, socialisation, lutte contre l'inadaptation, projets pour les handicapés. Ou encore : l'enseignant : formation d'équipes pédago-

ils ont dit

Le SGEN CFTD, après l'interdiction par René Haby de la revue « Textes et documents pour la classe » :

« Il est inadmissible que le ministre jette l'interdit sur un document pédagogique, d'une valeur documentaire certaine, qui expose clairement la situation scandaleuse faite en France aux travailleurs immigrés. La démarche de M. Haby fait craindre que le pouvoir ne définisse désormais la vérité enseignable comme le font les régimes totalitaires. »

La FEN et la fédération Cornec, après l'opération « Ecole à cœur ouvert » :

« A l'issue de la première série d'actions « portes ouvertes » menées pendant la période de la discussion budgétaire dans tous les départements, la FEN et la FCPE se réjouissent des résultats obtenus, malgré les multiples entraves que l'Administration a opposé à la réalisation de leurs mots d'ordre et le chantage opéré par le ministre par l'intermédiaire de ses recteurs sur les chefs d'établissements. [...] La seconde partie de l'opération se développe maintenant dans chaque département et en direction de l'opinion publique sous forme de réunions, de meetings et manifestations, en direction des élus et de l'Administration auprès de qui sont répercutées les revendications et les exigences des parents et des personnels. »

De son côté, le SNES appelle :

« Les enseignants du second degré à développer dans l'unité avec les parents d'élèves les actions engagées et à exprimer publiquement, notamment sous forme de manifestations de rue, le mécontentement des personnels et des parents et leur exigence d'une autre politique scolaire et de mesures immédiates. »

Annie Lesur à l'Assemblée nationale a reconnu les insuffisances du budget, mais a annoncé que le premier objectif du gouvernement restait le développement de la préscolarisation en milieu rural :

« Cette conception nouvelle de l'école maternelle parmi d'autres améliorations, sera expérimentée dans le cadre des actions prioritaires décidées en faveur des seize départements du Massif Central auxquels le président de la République et le Premier ministre sont particulièrement attachés. »

La CFTC à la veille de son 38^e congrès, consacré pour l'essentiel à l'emploi des jeunes :

« En évoquant le problème de l'emploi des jeunes, nous ne sacrifions pas à une mode. Nous estimons insupportable le nombre de jeunes dépourvus de métier et d'emploi. »

giques, échanges avec le monde, relations avec les familles... Des dossiers analogues seront également réalisés sur la justice, le travail, la santé, la religion et les valeurs nouvelles, le développement culturel, etc.

Tous les organismes intéressés (presse, collectivités locales, associations socio-culturelles, éducateurs, et même l'homme de la rue) pourront, moyennant un droit forfaitaire, avoir accès à ce fichier, installé au siège de la revue **Autrement**, 73, rue de Turbigo, 75003 Paris. Tél. : 272-67-46 ou 278-72-25.

augmentation de l'aide au théâtre

Michel Guy, secrétaire d'Etat à la Culture vient d'annoncer une série de mesures destinées à aider le théâtre. Les dotations des dix-neuf centres dramatiques seront ainsi augmentées de 25 % par an dans les trois années à venir. De même les subventions aux compagnies dramatiques indépendantes, qui étaient de l'ordre de 3 millions, seront portées à 7 en 1976 et à 10 en 1977, dans le cadre de la commission compétente. Pour les compagnies « hors commission », celles qui ont fait leurs preuves, le crédit global sera doublé en 1976 (14 millions). Six nouvelles compagnies, spécialisées dans le théâtre pour enfants, bénéficieront de cette aide.

Le théâtre privé parisien obtiendra 3,470 millions, contre 2,777 l'an dernier.

Un Office national de diffusion artistique (ONDA), vient d'être créé, avec un budget de 3,5 millions.

Informations recueillies par Catherine Guigon



Les **CAHIERS FRANÇAIS** proposent dans chacun de leurs numéros, consacré à un **thème unique** (politique, économique social), une **information** claire, une mise à jour de l'**actualité**, une **documentation** solide. Leurs articles de synthèse, ouverts sur différentes opinions, leurs notices documentaires, encartées dans chaque livraison font des **CAHIERS FRANÇAIS** un outil de travail bien adapté aux besoins de l'**enseignement** ou de la **formation continue**.

le numéro : 12 F
Abonnement (5 numéros par an) : 40 F

la liste des numéros parus est envoyée gratuitement sur simple demande.

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

29-31 quai Voltaire
75340 Paris-Cedex 07
TEL : 261-50-10
TELEX : DOCFRAN 204826 PARIS

dans les publications officielles

au B.O.

organisation générale

- La réorganisation des services ministériels dans les **domaines du livre, de la lecture publique et des bibliothèques** vient d'être officialisée par un décret du 29 octobre 1975 (B.O. n° 41). Le secrétariat d'Etat à la Culture regroupera les attributions exercées auparavant par trois autres départements :
 - l'aide à l'exportation du livre français (Affaires étrangères);
 - l'édition de livres (Industrie, Recherche);
 - la lecture publique (Universités).

L'inspection générale, les corps et les services communs des bibliothèques demeurent placés sous l'autorité du secrétaire d'Etat aux Universités. Une concertation sera instituée entre les deux secrétariats d'Etat à la Culture et aux Universités pour les affaires communes.

examens-concours

- Un **CAPES section arabe** vient d'être créé. Le programme de la session de 1976 est fixé. (Arrêté du 23 octobre 1975, note du 29 octobre 1975 - B.O. n° 40.)

- Les épreuves de l'**agrégation de géographie** viennent d'être précisées par un arrêté du 23 octobre 1975. Celles du **CAPET (section D - sciences et techniques économiques)** sont remaniées par un arrêté du 24 octobre 1975. (B.O. n° 40.)

- Une **session spéciale du concours d'agrégation masculine de lettres classiques**, réservée aux candidats non admis au concours de 1968, sera ouverte le 15 mars 1976. (Arrêté du 27 octobre 1975, circulaire du 3 novembre 1975 - B.O. n° 40.)

- Une session d'examen en vue de l'obtention du diplôme de **directeur d'établissement spécialisé** s'ouvrira le 21 juin 1976. Les épreuves se dérouleront au Centre national d'études et de formation pour l'enfance inadaptée. La clôture des inscriptions est fixée au 21 avril 1976, date limite prévue pour le dépôt des **mémoires**. (Arrêté du 17 octobre 1975 - B.O. n° 40.)

- Plusieurs concours de recrutement sont

autorisés au titre de l'année 1975 :
— pour le recrutement de 59 **attachés d'administration universitaire** et de 309 **attachés d'intendance universitaire** ;
— pour le recrutement de 557 **secrétaires d'intendance universitaire** ;
— pour le recrutement de 12 **secrétaires d'administration universitaire** affectés au traitement de l'informatique. (Arrêtés du 30 octobre 1975 - B.O. n° 41.)

personnels

- Des journées d'études et d'information seront organisées du 19 au 24 janvier 1976, au Centre national de Suresnes, à l'**intention des psychologues scolaires**. Candidatures avant le 3 décembre 1975. (Circulaire du 27 octobre 1975 - B.O. n° 40.)

- Un stage de formation sera organisé en 1976 à l'intention des **maîtres spécialisés** désireux d'exercer les fonctions de **rééducateur en psycho-pédagogie**. Ce stage est ouvert aux instituteurs et institutrices titulaires soit du CAEA, soit du CAEI. (Circulaire du 27 octobre 1975 - B.O. n° 40.)

- Les élections aux commissions administratives paritaires nationale et académiques compétentes à l'égard du corps des **commis** auront lieu le mardi 16 décembre 1975. (Arrêtés et circulaire du 30 octobre 1975 - B.O. n° 40.)

- Un stage de recyclage destiné aux **directeurs d'établissements de l'adaptation et de l'éducation spécialisée** est organisé en deux périodes en 1976 (du 26 au 31 janvier et du 31 mai au 5 juin). Candidatures avant le 8 décembre 1975. (Circulaire du 27 octobre 1975 - B.O. n° 40.)

étudiants

- Une enquête vient d'être lancée pour recenser, à la date du 15 janvier 1976, tous les **étudiants boursiers de l'enseignement supérieur public et privé** ; d'abord ceux en cours d'études : par établissement et cycle, par catégorie socio-professionnelle, selon la situation de leur famille.

Ensuite, ceux qui ont obtenu une bourse pour la première fois au titre de l'année 1975-1976. (Circulaire du 20 octobre 1975 - B.O. n° 40.)

Maintenant vous pouvez comprendre la peinture
aussi bien qu'un spécialiste.



Paul Robert présente
le Dictionnaire Universel de la Peinture.
(6 volumes, 3.000 pages, 2.700 reproductions en couleurs).

Un dictionnaire qui n'existait pas.

Paul Robert vous propose une formule inédite permettant à chacun d'étendre et d'approfondir sa connaissance de la peinture.

Dans cet ouvrage d'un type nouveau, à la fois dictionnaire et livre d'art, figurent les peintres et leurs œuvres, depuis la préhistoire jusqu'à nos jours : 3.500 articles classés par ordre alphabétique, 2.700 reproductions de grand format, en couleurs.

Une somme de la peinture.

Pour la première fois sous la forme d'un dictionnaire se trouvent réunis une abondante source d'informations, un traitement original et une très riche iconographie constituant une indispensable synthèse.

Parce qu'il n'est pas d'art sans technique, ce livre initiera le lecteur aux procédés fondamentaux de la peinture : détrempe, clair-obscur, sfumato, collage, dripping... Il fera mieux comprendre comment ont évolué les techniques depuis les origines.

Un ouvrage de référence.

Un système de renvois permet de situer tout ce qui concerne

l'artiste et ses œuvres et de reconstituer, à partir d'un seul article, l'histoire d'un mouvement ou d'une école.

De nombreux articles consacrés aux musées du monde en répertorient les principales richesses.

Un ouvrage contemporain.

Le Dictionnaire Universel de la Peinture ne s'arrête pas aux impressionnistes. Il analyse avec la même précision le Pop-Art, le Nouveau Réalisme ou l'Art Conceptuel. Le Dictionnaire Universel de la Peinture : pour la première fois toute la peinture du monde entier en 6 volumes.

Bon de documentation gratuite.

Je désire recevoir gratuitement et sans engagement de ma part une documentation complète et en couleurs sur le Dictionnaire Universel de la Peinture.

M., Mme, Mlle _____

Adresse _____

Découpez ou recopiez ce bon, et retournez-le dès aujourd'hui, sans affranchir à : SNL LE ROBERT 107, avenue Parmentier 75011 Paris

comme

On les a appelés les « bébés nageurs ». Si on en a beaucoup parlé, c'est surtout à cause du caractère spectaculaire de cette démonstration, déjà pratiquée aux USA avant la dernière guerre.

Mais c'est l'équipe de Jacques Vallet, professeur chargé de natation à l'Institut national des sports, qui a entrepris la première véritable expérimentation, étalée sur cinq ans, pour familiariser le tout jeune enfant avec le milieu aquatique. Aujourd'hui, en France, cette technique est appliquée dans plus de cinquante centres.

De nombreux pays, notamment de l'Est, se sont inspirés des travaux français. On peut donc désormais en faire le bilan et envisager les perspectives de cette pratique, qui doit être considérée comme une composante du développement psychomoteur de l'enfant.



des poissons dans l'eau...

ILS SONT une quinzaine de bébés à s'ébrouer dans le petit bassin de la piscine de l'Agora, quartier de la ville nouvelle d'Evry. C'est un matin en milieu de semaine et les mamans sont plus nombreuses que les papas — pour certains le couple est au complet — non seulement pour soutenir dans l'eau leur progéniture, mais tout simplement pour prendre « leur » leçon, car, dans cette affaire, c'est bien des parents qu'il s'agit.

Au-dehors un méchant petit brouillard vous plaque la minovembre sur les épaules et accentue le contraste avec l'atmosphère de la piscine. En effet, l'eau du bassin où évoluent bébés et parents, après avoir subi un double recyclage et dont la teneur en produits est particulièrement appropriée, a été portée à une température de 32/33°, car certains des bébés ont tout juste sept mois. Au centre du bassin, parmi les ballons, les canards et autres jouets en plastique qui vont servir à capter l'attention des bébés, le groupe est réuni pour entendre le professeur expliquer l'un des exercices — en l'occurrence l'immersion — sa technique et ce qu'il doit provoquer chez l'enfant — occlusion systématique des voies respiratoires, réactions psychomotrices, etc. — mais surtout comment la mère, le père doivent l'exécuter. Le bébé assis sur le bord du bassin, après préparation — un, deux, trois — est volontairement déséquilibré et immergé verticalement par son propre poids ; les mains maternelles doivent, sans le toucher, accompagner l'enfant pour qu'il réagisse instinctivement, et le remonter aussitôt. Les bébés émergent, étonnés, souriants ; s'il y a quelques pleurs, c'est que l'exercice a été mal exécuté.

L'appréhension maternelle est dure à vaincre, surtout lors des premières séances. Et beaucoup sont là pour la première ou seconde fois, car il n'y a que quatre semaines que le groupe d'animation sportive de l'Agora a pris l'initiative de l'ouverture de ce « baby club » et déjà plus d'une centaine de bébés sont inscrits pour les six séances hebdomadaires du mercredi et du samedi. La plupart ont bien réagi à l'immersion par un pédalage énergique. L'un d'eux, mal disposé aujourd'hui, grognon, ne tentera pas l'aventure, il ira jouer avec maman sur les marches du bassin. A quelques brasses de là, Véronique, deux ans, qui n'a cure de la leçon, s'en donne à cœur joie en toute autonomie, nageant comme un petit chien. Certains parents voudraient recommencer l'exercice. Inutile, ce n'est pas un numéro de dressage, tout est fait sans contrainte aucune, les bébés sont rois. On passe à l'exercice suivant : la bouée pour la recherche de l'équilibre...

La séance s'achève au bout d'une demi-heure, on frictionne, on rhabille les enfants, la barmaid de la cafeteria attenante au bassin est sollicitée pour réchauffer quelques biberons... A la semaine prochaine !

la valeur de l'échec

Janvier 1968. En visionnant un film ramené des Etats-Unis par un de ses collègues et montrant les évolutions de bébés sous l'eau, Jacques Vallet est frappé par un détail : les bébés gardent naturellement les yeux ouverts. Le lendemain, il prend sa petite fille âgée

de deux ans et l'emmène à la piscine pour vérifier si, à l'instar des petits Américains, elle va avoir les mêmes réactions. Il l'immerge. L'enfant garde, elle aussi, les yeux ouverts, remonte en pédalant énergiquement à la surface et ressort sans pleurs, sans cris. Six mois plus tard, après une fréquentation assidue de la piscine de l'INS, la petite fille était capable, en nageant comme un petit chien, de traverser le bassin !

A la rentrée 1968, avec ses étudiants « option natation » de l'Ecole normale supérieure d'éducation physique et sportive où il est professeur, Jacques Vallet décide de transposer les méthodes d'apprentissage à la natation pour des enfants de huit-neuf ans sur des bébés de huit mois à deux ans et demi. C'est un échec total. Ces méthodes s'avèrent absolument inassimilables par des bébés. Il arrête cette tentative.

Toutefois, la réflexion est lancée. Pour répondre aux questions posées, on recherche des documents en Australie, aux Etats-Unis, où cette pratique n'est pas nouvelle. La chasse aux documents tourne court car il n'en existe aucun, cette pratique étant appliquée là-bas de façon extrêmement pragmatique. C'est un tournant décisif. Cette fois, Jacques Vallet décide, non pas de reprendre la première tentative, mais d'entreprendre l'étude scientifique des réactions des bébés à l'élément liquide, et ce, sur cinq ans.

Il y avait eu quelques accidents mortels aux Etats-Unis et l'étude se voulait avant tout biologique : « Nous ne savions absolument rien, par exemple, des possibilités d'apnée du bébé sous l'eau, de ses réactions sur le plan de la thermorégulation, etc. Donc, premier volet de notre recherche : les aspects

biologiques de cette adaptation ; second volet : quelles pouvaient être les retombées à plus ou moins long terme, sur le plan psychologique et affectif, de cette pratique ? Une adaptation précoce à l'eau allait-elle engendrer des stress ? Allait-elle, à long terme, occasionner des troubles du comportement de l'enfant ? Il fallait absolument que nous le sachions. Enfin, à nos préoccupations premières qui avaient été d'apprendre à nager aux bébés, nous avons voulu lier l'étude des réactions psychomotrices de l'enfant mis dans l'élément liquide, réactions motrices et posturales en général. La situation d'immersion verticale a été retenue par notre équipe expérimentale comme étant la meilleure pour poser globalement les problèmes d'équilibre, de respiration et de propulsion. »

Et ainsi, durant trois années, avant, pendant et après la mise à l'eau de chaque bébé, une douzaine de spécialistes de psychomotricité, de natation, médecins, psychologues, élèves-professeurs d'EPS, enregistraient tout ce qui pouvait l'être de réactions thermorégulatrices, cardiovasculaires, posturales et motrices, émotives et affectives. Le dépouillement de ces études devait permettre à Jacques Vallet de déterminer les stades de développement de l'enfant dans l'élément liquide intégrant les notions psychologiques et psychomotrices. « La quatrième année de mon travail a consisté à trouver des situations pédagogiques qui intègrent ces niveaux de développement, de façon que l'enfant soit confronté à une situation pédagogique, et qu'en fonction de sa propre organisation neuromotrice, de ses possibilités psychologiques, il résolve seul cette situation. » Neuf stades de développement allaient être ainsi déterminés et c'est sur une centaine de bébés, dans le cadre de la piscine de Champigny, que toute l'équipe allait tenter de mettre au point et d'affiner le processus pédago-

gique.

guerre contre

les centres sauvages

Dans le même temps, l'élargissement de l'expérimentation allait attirer la grande presse qui, en répercutant trop souvent l'aspect spectaculaire et par conséquent superficiel de l'entreprise, provoquait la création, un peu partout, de centres « sauvages ». Or, plus l'équipe avançait dans cette pratique, plus elle se rendait compte qu'il fallait la conduire de façon scientifique. Il y avait un certain nombre de précautions à prendre concernant les conditions d'hygiène, de température, etc. De son côté, le président de la Fédération nationale des directeurs de piscines s'émouvait de cette prolifération anarchique de centres. Il y eut convergence de réactions : d'une part, l'équipe expérimentale intervenait auprès du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, cependant que Jacques Vallet publiait un livre *Les bébés nageurs* (1) qui était, comme il le dit, « une information minimale pour les parents », d'autre part, la Fédération des directeurs de piscine demandait un contrôle et plus particulièrement qu'une formation de moniteurs spécialisés entre en vigueur.

Une circulaire du secrétariat d'Etat, sortie cet été, réglemente sévèrement désormais la création de centres de natation pour bébés et jeunes enfants et invite chaque centre à regrouper autour de lui les spécialistes de l'enfance. Par ailleurs, depuis le début de l'expérience, cent cinquante personnes ont déjà été formées tant sur le plan médical, biologique, que psychomoteur. Tous les centres actuellement en activité le sont sous la responsabilité de gens qui ont reçu cette formation. D'ailleurs, la Fédération des directeurs de piscines et la Fédération fran-

çaise de natation ont constitué une commission mixte qui a élaboré et proposé la création d'un diplôme en trois niveaux, terminé par une thèse, pour cette spécialité. De cette commission a découlé la mise en place de deux ou trois stages annuels de formation en périodes groupées, où sont abordés biologie de l'enfant, psychologie, contre-indications médicales, relations sociologiques, aspects psychomoteurs et conditions matérielles de la pratique.

Le travail dans les centres se pratique en équipe pluridisciplinaire et, dorénavant, deux symposiums internationaux sont organisés chaque année pour confronter les expériences et échanger constatations et recherches. L'un a eu lieu à Strasbourg, en juin dernier, le prochain se déroulera les 6 et 7 décembre en Avignon. Il n'en reste pas moins que la constitution de ces équipes pluridisciplinaires reste un important problème. Souvent c'est parce qu'un médecin, un psychologue, un professeur, un kinésithérapeute est motivé par cette pratique pour ses propres enfants que l'équipe prend corps. Mais ce n'est pas toujours facile et pas seulement pour le scepticisme ou la méfiance que suscite encore cette idée nouvelle. L'exemple de La Roche-sur-Yon est significatif : une jeune monitrice, formée à l'école de Jacques Vallet, et qui attend son second bébé, suit son mari nouvellement en poste à La Roche. Sitôt intégrée, elle tente la création d'un centre. La municipalité n'y est pas hostile, mais il y a impossibilité technique : aucun bassin municipal ne peut être chauffé à 32°. En prenant des contacts ici et là, elle a réussi à découvrir un kinésithérapeute, intéressé personnellement par cette pratique, qui possède une piscine privée répondant aux conditions exigées et qui accepte de la mettre à disposition. Elle a convaincu une dizaine de personnes pour « démarrer » dont deux kinésithérapeutes, une pédiatre



centres ouverts dans la région parisienne - piscines de : collège Stanislas, Bagnolet, Champigny, Garches, Le Perreux, Soisy-sous-Montmorency, Vanves, Vitry, Issy-les-Moulineaux, Viry-Châtillon, Villemomble

dans les autres régions - Bellegarde, Colmar-Gunahoffen, Helluin, Saumur, Sélestat, Strasbourg, Montigny-les-Cormeilles, Bohain, Cambrai, Cherbourg, Cominnes, Compiègne, Evreux, Le Havre, Liancourt, Neuville-les-Dieppe, Pau, Reims, La Roche-sur-Yon, Isles-sur-Sorgue

pour tous renseignements sur l'ouverture de centres de natation préscolaire, on peut s'adresser à :

■ Fédération nationale des directeurs de piscines
12, rue Larmeroux, 92170 Vanves - Tél. : 736-05-28

■ Mme Claudie Pansu
3, rue du Marché, 94500 Champigny

■ M. Jacques Vallet
Institut national des sports, 11, avenue du Tremblay, 75012 Paris

qui, tout en venant pour leurs propres enfants, vont, avec elle, constituer l'équipe pluridisciplinaire de départ. Elle espère ouvrir le centre après les prochaines vacances de printemps.

la formation des parents

Si les équipes sont un problème, les parents en sont un autre, car c'est d'une véritable formation des parents qu'il s'agit et, finalement, on est tenté de penser que les seuls qui ne posent pas problème en cette affaire, ce sont, en fait, les bébés ! « Effectivement, précise Jacques Vallet, c'est presque une boutade, nous n'agissons presque pas sur l'enfant. Notre action d'équipe se fait dans la direction des parents, c'est par leur médiation que se fait, que se crée, que se déroule cette adaptation à l'élément liquide. Les parents arrivent avec leurs « a priori », leurs propres problèmes parce qu'ils ne savent pas nager, par snobisme aussi, ou encore sensibilisés par un article où le journaliste a recherché beaucoup plus l'effet sensationnel, l'effet cirque, que les motivations profondes. La grande difficulté vient du comportement des parents et il est difficile de les bien former. La plupart du temps leurs réactions insécurisent leurs propres enfants. »

Lorsqu'un centre s'ouvre, une information importante par réunions, films, est systématiquement faite pour expliquer les véritables fondements de cette pratique et surtout pour démystifier le terme de « bébé nageur ». « Environ 75 % des parents, lorsqu'ils arrivent, disent : « Je veux que mon bébé apprenne à nager » ! Or, nous leur disons : « Votre bébé ne peut pas nager, la natation ne pourra s'acquérir que dans la cinquième ou sixième année. » Tout notre travail dans l'eau nous conduit à une action pédagogique en direction

des parents. Chaque situation doit être explicitée. » Toutefois, comme pour les équipes pluridisciplinaires, les problèmes des parents se résolvent aussi, et Jacques Vallet ne manque pas de constater que, dans plusieurs cas, ce sont des parents qui sont devenus moniteurs et même responsables de centres.

bilan

éducatif...

Cette pratique de natation préscolaire en est à sa huitième année et l'on peut se permettre un bilan. Sur le plan très concret, les enfants ayant commencé vers six mois, acquièrent une autonomie à peu près complète dans l'élément liquide entre deux ans et deux ans et demi. Là, il faut rappeler que les statistiques fixent le plus grand nombre de noyades d'enfants entre deux et cinq ans. Par conséquent, ne serait-ce que par cet aspect, le résultat est important. Mais Jacques Vallet est avant tout professeur et c'est l'aspect éducatif qui l'intéresse au premier chef ; d'ailleurs son équipe travaille en liaison avec le Groupe français d'éducation nouvelle : « De la façon dont nous nous y prenons, il n'y a jamais dressage. Jamais on n'essaiera de faire acquiescer à un enfant un geste qui sera en dehors de ses possibilités psychomotrices. C'est l'enfant, lui-même, qui est confronté à des situations et qui trouve des solutions aux problèmes qui lui sont posés. Dans ce sens-là, nous nous inscrivons tout à fait dans un processus éducatif d'apprentissage. Les tests que nous avons pu enregistrer, en particulier sur le développement cognitif de l'enfant, nous ont montré que le développement intellectuel des enfants observés, présentait, par rapport à une population d'enfants qui ne pratiquaient pas cette activité, un avantage certain. Les enfants venus régulièrement de

six mois à deux ans ont accusé une avance sur le plan psychomoteur extrêmement intéressante. Éducatif encore, dans la mesure où nous apprenons aux parents à mieux connaître leurs enfants, à mieux les voir, à mieux les comprendre. Et ce, à partir d'eux, alors que trop souvent les techniques d'apprentissage consistent à transposer les conceptions d'adultes et à essayer de les appliquer sur les enfants. C'est à partir de ses possibilités propres, internes, que l'enfant va s'approprier une activité externe. »

Enfin, il ne faut pas négliger l'élément sportif ; la maîtrise précoce de l'élément liquide a démontré à l'équipe de travail qu'un très grand nombre d'enfants étaient capables d'acquiescer les quatre nages, papillon, dos, brasse et crawl, entre cinq et six ans, ce qui est difficilement concevable avec le processus normal. C'est donc une voie nouvelle pour la natation sportive.

... et

perspectives

Peut-on sérieusement, compte tenu des précautions et des conditions, imaginer une généralisation de cette adaptation des nouveaux-nés à l'élément liquide ? Avant toute chose, il faut souligner les oppositions qui parfois sont virulentes telle la motion votée au dernier congrès de la Fédération des maîtres-nageurs, qui ne craint pas d'affirmer qu'il faut « démystifier cette expérience » que « sur ce terrain-là on risque tout simplement un blocage qui engendre une régression » et qui veut « avertir les gens et les mettre en garde contre les apprentis sorciers » (sic). Et de réclamer contrôle, commission, réglementation, et équipe comprenant médecin, psychologue et enseignants « avertis des problèmes de l'enfant et des dangers d'une telle expérience ». C'est là

un jugement a priori qui met en doute le sérieux de l'expérience et la démarche scientifique qui l'a animée depuis le début. Quant à la réglementation et à la formation, on l'a vu, c'est l'équipe expérimentale elle-même qui s'en est préoccupée spontanément.

Il faut être encore circonspect pour envisager une généralisation. L'équipe de Jacques Vallet, s'appuyant sur la constatation que toute pédagogie reste une expérimentation permanente, poursuit ses recherches par l'intermédiaire de ses centres. Par ailleurs, à l'Institut de puériculture et à l'hôpital civil de Strasbourg, existe un centre où se poursuit un travail important : « Un protocole expérimental allant extrêmement loin est actuellement mis au point qui nous permettra une meilleure approche et un affinement de toutes les connaissances que nous avons sur le plan de la biologie du nourrisson dans l'eau, ce qui n'avait jamais été fait jusqu'alors. »

Mais en soulignant que tous les centres fonctionnant actuellement le font en dehors du secteur de l'enseignement, Jacques Vallet, qui voit la nécessité de continuer à former au plus haut niveau des équipes pluridisciplinaires, où les parents seront intégrés, n'écarte pas la possibilité d'une poursuite de ce travail au niveau de l'enseignement maternel. Le contact est en tout cas établi avec le cabinet d'Annie Lesur dans la perspective d'un apprentissage généralisé de la natation à l'école maternelle. Cela impliquerait forcément une initiation des institutrices de maternelles aux problèmes de l'adaptation des bébés à l'élément liquide. Tout ceci étant fait conjointement, estime Jacques Vallet, avec les maîtres-nageurs, les directeurs de piscines et les enseignants d'éducation physique.

Maurice Guillot

(1) Editions EPAT/Olivier Orban, 116 p., ill., 36 F.

de la musique avant toute chose...

entretien avec
Robert Pfeiffer

La musique est magnifique. La musique est merveilleuse. La musique est belle et généreuse. La musique est universelle ! Point n'est besoin d'être savant pour l'aimer : tout le monde comprend « ça », tout le monde est capable de frémir au vibrato du violon, ou de rêver, emporté par les grandes envolées d'un piano. Tout le monde, oui. Mais tout le monde est-il capable de « jouer » de la musique ou, plus simplement, de « faire » de la musique ? C'est-à-dire : la musique n'était-elle pas là, en nous, autour de nous, et nous ne le savons plus ? La musique ne serait-elle pas devenue telle qu'il y a d'un côté ceux qui « savent » et, d'un autre, les autres — le plus grand nombre — tout juste bons à savourer (consommer) avec reconnaissance des sons qu'ils sont incapables de produire ? Est-il inéluctable que nous soyons coupés de la musique ? Une chaîne de radio, France-Musique, s'essaye à démontrer le contraire. Ils sont trois notamment — Olivier Bernager, Philippe Gondamin et Robert Pfeiffer — à animer des ateliers de percussion ouverts à tous les jeunes de dix à seize ans. Là, du débutant au musicien confirmé, la musique est souveraine. Qu'on y apprenne simplement à écouter des sons ou qu'on entre dans des arcanes plus complexes (comme « Ionisation » de Varèse, par exemple), la démarche est la même : il s'agit avant tout d'être disponible, d'être bien dans son corps. Et tout le reste est affaire de liberté.

● Robert Pfeiffer, que pensez-vous de l'initiation musicale telle qu'elle est conçue dans le domaine scolaire ?

Si l'on s'en tient aux instructions officielles, le programme d'initiation à la musique est assez sclérosant, du moins pour le secondaire puisque, dans le primaire, il n'y a quasiment plus de musique (on a supprimé tous les professeurs de musique de la Ville de Paris, par exemple, les remplaçant par des entreprises privées ou semi publiques, qui ne font pas forcément de mauvaises choses d'ailleurs). En tout cas, dans le secondaire, l'enseignement de la musique suit un développement historique : on passe successivement de la musique antique au chant grégorien, puis à la musique du XVII^e siècle, etc. C'est une stupidité complète parce qu'il est complètement aberrant d'espérer faire comprendre par des enfants de 6^e ou de 5^e ce qu'est le chant grégorien. Il s'agit là en fait d'un travail d'analyse extrêmement difficile qui se fait en classe de composition. Cela ne parle pas, ça ne parle pas à des enfants de dix ou onze ans.

De plus, bien des enseignants sont amenés à dire des choses fausses, sur la musique antique par exemple, parce qu'ils ne sont pas très au courant des dernières recherches qui ont

été faites à ce sujet et qui conduisent à une complète inversion de l'oreille. Nous savons aujourd'hui que les Grecs percevaient la musique de haut en bas et non pas de bas en haut comme nous. Ce qui fait qu'un accord majeur (do majeur, par exemple) qui se compose d'une tierce majeure et d'une quinte juste (do, mi, sol) sonne majeur pour nous, c'est-à-dire clair, ouvert. Pour les Grecs anciens, au contraire, cet accord sonnait mineur parce que, eux, entendaient sol, mi, do, c'est-à-dire une tierce mineure et une quinte juste. Nous savons cela aujourd'hui parce qu'on a trouvé des manuscrits de Platon où il parle, par exemple, de « L'hymne à Apollon » dont il dit qu'il est un air merveilleux de vainqueur, un air qui chante joyeux, claironnant, viril, etc. Et nous, quand on l'écoute, on entend quelque chose qui tombe, tout à fait dans le mode mineur. On est d'ailleurs arrivé à le retranscrire à l'envers pour l'entendre autrement en inversant les intervalles. Tout ceci est probablement exact, si bien que les enseignants, et ce n'est pas leur faute, enseignent des choses fausses.

Heureusement, je crois que beaucoup ne suivent plus les instructions ministérielles et qu'ils font autre chose. Ils font écouter des

disques, ils font jouer de la flûte à bec, ils essaient de faire déchiffrer du solfège. Mais même ça c'est un peu stupide parce qu'à mon avis il faut faire aimer la musique avant que d'enseigner sa technique ; il faut donner envie de l'apprendre. À ce moment-là les enfants peuvent aller dans un conservatoire de quartier. Ça n'est pas au professeur de musique — je vais me faire honnir, mais tant pis ! — dont les compétences musicales sont modestes, à enseigner la musique. Cela ne peut jamais être que superficiel. Apprendre do, ré, mi, fa, sol, la, si, do, au fond ça n'a aucun intérêt.

● Que préconisez-vous à la place ?

Des expériences ont déjà été faites ici et là (avec les méthodes Martenau ou Orff par exemple) qui consistent à donner aux enfants des instruments de percussion pour leur apprendre à faire un certain nombre de gestes sonores ensemble. Il s'agit là, au départ, d'une musique essentiellement rythmique. Mais les expériences nécessitent des appareils que les écoles ne peuvent pas s'offrir en général parce qu'ils coûtent cher. Les méthodes Percustra, mises au point par « Les percussions de de Strasbourg », sont aussi très intéressantes. Mais encore faut-il savoir s'en servir, donc avoir fait les stages adéquats, etc. Or, un instituteur, même dynamique, qui veut faire faire de la musique par ses élèves, est complètement bloqué. Il faudrait qu'il fasse les stages, donc qu'il soit payé pendant ce temps, qu'il

puisse se déplacer et même, simplement, qu'il soit informé, parce que dans la plupart des cas il ne sait même pas que ça existe.

Mais il existe un autre blocage. J'ai fait beaucoup d'animation avec des instituteurs et des enfants : quand on vient avec une clarinette dans une classe, c'est la panique. Pas pour les enfants — ils adorent ça —, mais pour l'instituteur. Il a peur de ne pas savoir assez de choses, il a peur d'être bête devant ses élèves. Une clarinette ça ressemble beaucoup à un hautbois. L'instituteur ne connaît pas toujours très bien la différence, il a peur de dire des bêtises, il a peur de ne pas pouvoir sortir un son de l'instrument. Alors, souvent c'est le refus : il ne veut pas participer à l'animation.

● Comment vaincre ces résistances, dépasser ces blocages ?

Il existe une initiation musicale encore beaucoup plus simple que tout ça qui consiste à utiliser l'environnement sonore que l'on a. Pour s'initier à la musique il faut d'abord apprendre à écouter, et ça, tout le monde peut le faire. Un instituteur peut très bien aller avec les enfants près d'une forêt, d'un étang, d'une rivière (encore faut-il qu'il y en ait, mais on peut aller n'importe où, même là où il y a du bruit, même un marteau-piqueur, des voitures) et là, s'installer et écouter pour essayer de décrire avec des mots les bruits qu'on entend et les différences entre les bruits. On peut même demander aux enfants de fermer les

yeux et d'essayer de rendre de la façon la plus exacte possible les bruits qu'ils entendent avec des mots. Par exemple, si l'on donne un coup, dire comment il est au départ, est-ce qu'il y a une résonance après, est-ce qu'il n'y en a pas, est-ce que le bruit est serré, strident, ou est-ce un bruit large, etc. ?

En fait, il s'agit tout simplement d'apprendre à repérer des objets sonores dans l'espace. En plus, il n'y a aucun a priori dans tout ça. Cela dépend du lieu où on se trouve par rapport au bruit, de l'oreille de chacun, de la manière dont on filtre les harmoniques, de l'âge, de tout ça. Tout le monde a un peu raison ; en tout cas personne n'a tort et l'instituteur ne risque pas d'être mis en défaut.

● Mais ces bruits dont vous parlez, cet environnement sonore, font-ils partie de la musique ?

Bien sûr. Pour pratiquer ce genre d'initiation à l'écoute, il faut se débarrasser d'un certain nombre d'idées préconçues : que la musique c'est seulement Mozart, c'est Beethoven, c'est des grands génies qui ont commencé à quatre ans, qui étaient des dieux, qui entendaient tout et à côté de qui on est des crétins qui ne peuvent rien faire. C'est-à-dire l'institution de la musique comme un art sacré (au départ d'ailleurs c'était ça, et toute notre culture musicale vient de la musique sacrée et de la musique folklorique. On a oublié plus ou moins la musique folklorique, ou bien on en a pris des bribes qu'on a incluses dans des

musiques savantes et sacrées, et on dit alors du compositeur : « Quelle imagination il a ! » ou « Comme c'est original et vivant ! », alors qu'en fait c'est très souvent dénaturé...).

Il faudrait vraiment se défaire de l'idée que la musique est réservée à des gens qui en ont fait dix ou quinze ans, parce que c'est absolument faux. Ou plutôt si : ces gens se réservent bien un domaine, mais ce n'est pas la musique vivante. La musique vivante, c'est celle que l'on fait avec son corps, c'est la musique que l'on danse — danser compte beaucoup dans l'initiation musicale —, c'est celle que l'on fait en bougeant ses jambes, ses bras. Ensuite on accroche des instruments sonores aux bras et aux jambes, pour voir le bruit que ça fait quand on bouge de telle ou telle manière. On peut alors changer l'objet sonore, en mettre un autre, avec un timbre un peu différent et voir la modification qui intervient, et ainsi de suite. Ce sont des choses aussi simples.

Parce que, au fond, ça ne veut rien dire de passer le disque d'un concerto de Mozart ou de Beethoven et de s'extasier dessus : c'est du luxe, et ça sonne faux dans la plupart des cas. Et c'est en cela que l'on peut dire que la musique est bourgeoise : parce que ça vous décontracte, ça vous relaxe. Allez vous crever dans la vie quotidienne, et quand vous êtes bien fatigué vous allez prendre un petit bonbon qui détend, un médicament : c'est un disque ! Des recherches ont même été faites dans ce sens avec la musique fonc-

tionnellé. On sait que certaines musiques, certaines fréquences basées sur la « section d'or », marchent bien avec les ondes alpha du cerveau, qu'elles créent certaines décharges hormonales, qu'elles calment et qu'elles ont un véritable effet de médicament : ça tranquillise et ça permet de recharger les batteries. On fait ça aussi avec des vaches : elles donnent plus de lait, avec des poules : on a plus d'œufs, et de meilleure qualité. Le blé aussi pousse mieux et plus vite avec certaines musiques. Il existe même des gens spécialisés dans l'écriture de musiques fonctionnelles destinées à être diffusées dans les supermarchés pour mettre les clients dans un certain état qui les prédispose à bien acheter, avec des annonces publicitaires agressives qui interviennent à certains moments précis... Enfin, tout ça est très étudié.

● Quel rapport avec l'enseignement de la musique à l'école ?

C'est la même chose. Quand on passe Mozart ou Bach à l'école, c'est la même chose. Sans préparation, sans rien, sans que les enfants soient motivés pour entendre ça, on leur passe froidement un concerto, c'est exactement la même chose. Je crois qu'on enseigne à écouter un certain ordre social. On l'impose, on n'apprend pas du tout à l'écouter vraiment ni à le critiquer. On vous dit : « Voilà la bonne musique », on vous le répète sans arrêt, quitte à vous donner des baffes — des baffes morales — en se moquant



de vous si vous n'aimez pas ça, en vous faisant sortir de la classe si vous êtes un peu bruyant parce que ça dérange Mozart qui est sur le disque...

Je me souviens de séances d'animation que j'avais faites dans certaines écoles de Colombes. Je venais avec un violoniste ou un violoncelliste, un monsieur très imposant, soliste à l'Opéra. Il se mettait à jouer Bach dans une classe où il y avait beaucoup de jeunes Nord-Africains, des Portugais — c'étaient des classes de transition, de celles où l'on met toute la « racaille », entre guillemets — : c'était l'échec le plus complet. Le soliste jouait et il était scandalisé qu'on ne l'écoute pas jouer sa Partita de Bach. Les jeunes qui étaient là, ça ne les intéressait pas du tout, ils rigolaient. Ils regardaient le musicien faire des grands airs, mais ils n'entendaient pas la musique. Ils voyaient seulement un type en train de scier du bois de la main droite avec son archet, et qui frottait des cordes avec l'autre, c'est tout. Probablement ça faisait un bruit, mais un bruit comme un autre, c'est tout.

Il est évident que les enfants ne peuvent entendre que des bruits qui les concernent. Donc c'est une autre sorte de musique qu'il faut faire. En général, à ce genre de séances, les

enfants avaient des réactions violentes : parfois ils injuriaient le musicien, et ils s'amusaient entre eux aux billes au fond de la classe. Tout ça se passait dans le chahut. Eh bien, c'était ce bruit-là qui était intéressant : c'était la musique qui répondait à l'autre musique.

● Quelle pourrait être alors l'initiation musicale idéale ?

Ça consisterait d'abord, probablement, à crier et à faire du chahut, et puis aussi à écouter, y compris écouter le silence en demandant à soi-même et aux enfants de rester silencieux ; mais il est évident qu'ils ne resteront pas silencieux. S'ils le restent, tant mieux, mais s'ils ne le restent pas ça n'a pas d'importance. Si on s'est mis d'accord pour écouter une minute de silence, par exemple — c'est-à-dire : on ne parle plus, on ne bouge pas sa chaise — et si quelqu'un précisément parle ou bouge sa chaise, ça voudra dire simplement que c'est ça le silence à ce moment-là mais qu'il n'existe pas une définition éternelle du silence qu'on trouve, comme ça, dans le dictionnaire.

Egalement il faudrait — c'est même absolument nécessaire — composer de la musique, mais la composer avec tout ce dont on dispose, c'est-à-dire sa

main, les mains qui claquent, sa bouche, les paroles. Par exemple, ça marche très bien autour d'un poème parce que souvent les poèmes que les enfants écrivent c'est de la musique et qu'ils sont concernés par les poèmes qu'ils disent. Très souvent d'ailleurs, ils souhaitent le transposer d'une manière sonore.

Le chant aussi a de grandes vertus, j'y crois beaucoup. Mais pas le chant choral traditionnel. Ça aussi, bien sûr, c'est bien, mais seulement après, quand on en a envie, parce que, au départ, il existe d'autres manières de chanter. Par exemple — comme l'a fait Schnabel ici — on peut chanter avec les murmures, avec des variations sur les murmures qu'on module en suivant quelques règles très simples : à partir d'un son il s'agit de le moduler, c'est-à-dire le monter, le forcer, le trembler un peu, le taire tout doucement, etc. On parvient ainsi parfois à des accords fabuleux. Mais on se rend compte aussi que les enfants les plus scolarisés par la musique traditionnelle font entre eux les accords les plus banals et qu'ils n'arrivent pas à décoller de l'unisson : il faut qu'ils soient ensemble et qu'ils fassent le même son, à part un ou deux. Mais les autres qui n'ont pas appris la musique font des choses pleines d'imagination et des accords vraiment très beaux.

● Nous sommes là à mille lieues de la dictée musicale traditionnelle, par exemple...

Les dictées musicales sont des choses assez stu-

pides, et surtout fausses : ça suppose en particulier qu'on n'est pas au courant d'un certain nombre de recherches en acoustique et en physique menées notamment par Emile Leipp. Leipp a montré en effet que les perceptions sonores et acoustiques sont tout à fait fluctuantes en fonction des gens. Tout simplement une note n'est pas la même pour tout le monde, mais en général on se met d'accord sur un juste milieu.

On s'est amusé, par exemple, à faire des dictées musicales sur un xylophone et l'on s'est rendu compte que, suivant la distance à laquelle on se trouve de l'instrument, on n'entend pas la même mélodie, parce que le milieu, les rideaux, les fauteuils, les gens filtrent les sons et l'on n'entend plus les mêmes harmoniques. Avec un diapason, lorsqu'on frappe un coup on dégage un bruit qui est un bruit très serré dans lequel se trouvent presque toutes les harmoniques que l'on veut, mais la vitesse de disparition de ce bruit est supérieure aux harmoniques mêmes. Comment dire ça plus clairement ?

On a un choc, et puis des flammes qui partent. Il y a des flammes courtes, blanches, très chaudes, très violentes mais qui sont courtes, et puis d'autres plus longues et qui durent plus longtemps : ce sont ces dernières que l'on entend quand on se trouve à plusieurs mètres. Quand on est tout près, on entend au contraire les petites flammes courtes qui forment une certaine mélodie, tandis qu'à plusieurs mètres, là-bas, on entend autre

chose.

Ceci est très typique pour les instruments de percussion, mais c'est valable aussi pour les autres. On s'est amusé à couper les transitoires d'attaque de certains sons de violon, par exemple. Eh bien, beaucoup de gens — même des initiés — confondent ce son de violon avec celui d'une petite trompette en ré... Et il y a encore plein d'autres choses avec les clarinettes, les hautbois qui ont des fréquences un peu différentes. Certains instruments donnent des harmoniques paires, d'autres seulement les harmoniques impaires. C'est pour ça par exemple que l'on prend le hautbois pour donner le la dans un orchestre, parce qu'en principe ça ne bouge pas. On ne pourrait pas prendre un autre instrument.

Bien, il n'empêche qu'en général on se met d'accord et que les dictées musicales sont assez simples. Tout le monde peut être d'accord pour accepter qu'il s'agit de telle note, dans telle tonalité, dans tel mode. Mais il existe aussi des gens, enfants ou adultes, qui n'entendent pas du tout ces choses là. Et on dit : « Ils sont sourds, ils ne sont pas d'oreille, ils ne sont pas doués pour la musique. » Mais c'est ça qui est faux justement : ils ne sont pas doués pour la même musique, c'est tout.

On critique souvent des compositeurs de musique concrète en disant : « Ils n'ont jamais fait le Conservatoire, ils ne savent pas faire une dictée musicale, ils font des bruits, comme ça..., torturés et monstrueux : ce ne sont pas des compositeurs ! » Et

alors ? Je ne vois pas pourquoi ce serait mieux et plus original de faire une dictée musicale plutôt que de la musique concrète : c'est un autre solfège, pour lequel il n'est pas besoin de savoir le solfège traditionnel style Lavignac, par exemple. On ne demande pas aux tziganes de savoir le solfège ! Ce qu'a dit un jour Honegger à Django Reinhardt est très typique. Après l'avoir écouté il lui a dit : « Vous êtes génial, mais comme c'est dommage que vous n'avez pas appris le solfège ! » Même si c'est gentil et plein de bonnes intentions, ça prouve simplement que Honegger ne pouvait pas supporter qu'on puisse jouer de la guitare d'une manière aussi géniale et extraordinaire sans avoir appris le solfège.

● **L'apprentissage de la musique n'est-il pas comparable, dans une certaine mesure, à l'apprentissage de la langue ?**

Il est certain qu'en contraignant les enfants à faire du solfège ou des dictées musicales, on prive leur musique naturelle des significations qu'elle a, c'est-à-dire de liberté, c'est-à-dire de prendre à bras le corps la matière et le son. J'ai d'ailleurs un ami polonais qui dit une chose qui me paraît bien juste, malheureusement. Il dit : « La musique sera militaire ou ne sera pas ! »

● **Et que veut-il dire par là ?**

La musique militaire est basée, acoustiquement, sur un certain nombre de fréquences graves qui sont en

rapport avec les fréquences perçues au niveau de l'oreille, surtout de l'oreille droite, et plus précisément de la cochlée, sorte de petit vibrion recélant un très grand nombre de cellules. Ces cellules sont très importantes (on a d'ailleurs découvert leur rôle il n'y a pas très longtemps). On se demandait, par exemple, pourquoi on vibrait les sons sur un violon. Or, quand on vibre un son c'est qu'on tourne autour de lui, donc il n'est plus tout à fait juste sans arrêt. On sait très bien pourquoi aujourd'hui : dans cette cochlée se trouvent des cellules spécialisées qui réagissent à certaines fréquences. Quand on garde le même son, la même fréquence, imperturbablement, sans l'ombre d'un vibrato, ça affecte tout le temps les mêmes cellules qui se fatiguent : à ce moment-là, on entend le son qui baisse. Par contre, quand on fait tourner le son autour, ça sollicite plusieurs cellules, ce qui garde un équilibre entre les sons.

Or, la musique militaire est une musique bien carrée — comme la danse d'ailleurs, bien classique, sur huit mesures tout le temps — qui sollicite un certain nombre de fréquences graves qui sont très entraînantes et très reposantes psychologiquement, pour tout le monde. Einstein disait d'ailleurs des choses géniales à ce sujet. Il disait en gros que « pour marcher au pas, au son de la musique militaire, il n'y a pas vraiment besoin d'un cerveau, mais que la moelle épinière suffit »...

Propos recueillis par
Jean-Pierre Vélis

pour votre classe

■ **Le commentaire de texte composé**, de R. Baniol (Delagrave, coll. « Espaces et parcours littéraires », 128 p., 15 F). Le commentaire de texte composé est l'un des trois sujets proposés aux candidats du baccalauréat lors de l'épreuve anticipée de français. Les cinquante-huit textes choisis qui composent cet ouvrage ont tous été proposés, ces dernières années, dans les centres de France et d'outre-mer. Ils s'ordonnent autour de cinq thèmes directeurs : l'amour, la nature, l'analyse psychologique, la beauté, la qualité de la vie. Les directions pratiques qui en facilitent l'abord permettent au lycéen d'en retirer, en vue de l'examen, le maximum de profit.

■ **Collection « Espaces et parcours littéraires »** (Delagrave, chaque fascicule : 15 F). Cette collection, à laquelle appartient l'ouvrage cité ci-dessus, est essentiellement destinée au second cycle du second degré. Les « espaces » cernent une question, une idéologie, ou un thème à un moment donné de l'Histoire ; les « parcours » invitent à leur traversée par un mouvement diachronique qui conduit au monde actuel. Parmi les possibilités qu'offre la mise en œuvre de cette conception, c'est celle de sensibiliser les élèves à l'évolution de quelques thèmes majeurs qui a été retenue. Les titres des premiers thèmes — « Visages de la guerre », « Le merveilleux et le fantastique », « La condition ouvrière », « La ville », « Mythes et réalités », « De la révolte à la contestation » — fournissent la preuve qu'une réponse est ici apportée à l'attraction des grands problèmes de notre temps sur l'esprit des élèves ; ceux-ci sont conduits à une réflexion personnelle qui éclaire le présent et le rend intelligible.

■ Nous avons signalé en son temps (l'éducation du 10-4-75) l'anthologie proposée par Jacques Charpentreau : **Poèmes pour les jeunes du temps présent**. Cet auteur la complète aujourd'hui par un volume de « présentation et commentaires », excellemment organisé, avec une préface « historique » et d'utiles suggestions de lecture (Editions ouvrières, 248 p., 38 F).

pour mieux connaître et mieux enseigner

François Mariet
Psychosociologie d'aujourd'hui
Bordas, 142 p., 25 F

Voici un ouvrage de toute première utilité, dont on voudrait voir l'espèce se multiplier. Il allie une précision de spécialiste à une très rare volonté de lisibilité, une vision panoramique de la psychosociologie à un effort constamment réussi de rigueur et de méthode. Le sujet traité est de ceux qui nous concernent au plus près, bien que les modes bavardes commencent à nous prévenir à son égard. Malgré cette méfiance légitime, il faut reconnaître que la psychosociologie constitue pour tout enseignant un outil fondamental : la psychosociologie dans chacun de ses aspects et non pas, comme le croit un pédagogisme étroit, la seule psychosociologie de l'éducation.

L'école n'est pas à part dans la société. Quiconque veut le comprendre doit aussi comprendre ce qui n'est pas elle. C'est l'un des grands mérites de François Mariet de nous offrir un ouvrage qui nous donne « des clartés de tout », et des clartés sérieuses. Il définit d'abord la psychosociologie (par rapport à la psychologie et à la sociologie) puis le métier de psychosociologue, et, reconnaissons-le, une telle entreprise n'est nullement un luxe. Il traite successivement, ensuite, des problèmes de l'opinion, de l'éducation, des moyens de communication de masse, du marketing et de la publicité, de la médecine, de l'entreprise.

Une très bonne bibliographie, suivant elle-même l'organisation en chapitres, complète l'ouvrage. Celui-ci nous paraît constituer un véritable outil de formation, c'est-à-dire un livre de base que chaque enseignant devrait avoir lu. Il faut donc souhaiter qu'une attention particulière lui soit portée : à nos yeux, il dessine l'une des dimensions essentielles de la formation des maîtres, celle d'une certaine compétence polyvalente à

partir de laquelle seule prend naissance une véritable spécialisation (en pédagogie comme ailleurs).

Louis Porcher

Claude Charmion
Sciences humaines et pédagogie
Le Centurion, « Paidoguides », 340 p., 38 F

Cet ouvrage aurait tout aussi bien pu s'intituler « Abrégé de pédagogie générale » car, en fait, les interrelations entre sciences humaines — biologie, psychologie, sociologie, économie, technologie (?) — et pédagogie ne sont traitées ici que d'une façon très générale, souvent imprécise du fait du manque de définition critique des termes employés et souffrant d'un manque d'actualisation et de documentation. On est étonné, par exemple, dans le chapitre « Psychologie », de ne trouver aucune allusion aux discussions sur la notion de Q.I. ; dans le chapitre « Sociologie », de ne pas voir évoquées les thèses de Bourdieu ; de n'approcher la psychanalyse qu'en une page et demie sans qu'il en soit question au paragraphe consacré à la famille, et de ne lire, dans la rubrique « Technologie », que quelques formules tirées de l'ouvrage difficile de Simondon et noyées dans un tissu de banalités. C'est d'ailleurs un des défauts irritants de cet ouvrage : abondance de formules qui restent obscures parce que trop denses ou compliquées à plaisir et délayage d'évidences. Le ton n'a pas été trouvé ; on peut douter que le public puisse l'être, d'autant plus qu'il ne sera pas aidé par une bibliographie qui manque de richesse. Le monde de la pédagogie évoqué ici est un « meilleur des mondes » qui paraît à l'abri des coups de semonce pourtant nombreux qui lui sont adressés.

En revanche, l'auteur se révèle dans la partie consacrée à « la philosophie et l'acte pédagogique », ce qui m'incline à penser qu'il aurait peut-être dû constituer une équipe de spécialistes dont il aurait assuré la cohé-

rence dialectique, se réservant le soin d'une synthèse plus inductive pour le lecteur.

Christian Cousin

Avner Ziv et Jean-Marie Diem
Psychopédagogie expérimentale
ESF, coll. « science de l'éducation », 176 p.,
47 F

L'objectif principal de cet ouvrage, qui s'adresse aussi bien aux enseignants qu'aux psychologues et, d'une façon plus générale, à tous ceux qui travaillent dans le cadre de l'école, consiste à présenter quelques appli-

cations de la recherche psychologique récente dans le domaine de l'éducation, ceci dans le but de mieux informer les pédagogues et de les convaincre que la « Recherche » n'est pas un domaine clos et sans utilité pour eux, mais qu'ils peuvent y trouver des réponses concrètes à certains de leurs problèmes.

Les auteurs ont donc réuni dans ce volume une somme de travaux de psychologie expérimentale, importants mais le plus souvent ignorés. Ces travaux ont été choisis dans l'intention de réduire les écarts entre la recherche et l'éducation parce que les

auteurs estiment — à juste titre — que l'intérêt de l'enseignant pour la recherche augmentera dans la mesure où il pourra s'y référer afin d'assurer son action quotidienne et que celui des enfants gagnera, dans le même temps, à voir s'instaurer une meilleure coopération entre les maîtres et les psychologues.

Les expériences présentées montrent tout d'abord l'influence des motivations dans l'apprentissage ; ensuite est exposé le résultat de recherches ayant porté sur la nature et la mesure de l'intelligence ; enfin d'autres travaux sont analysés permettant de comprendre l'importance des découvertes effectuées par la psychologie sociale en ce qui concerne le groupe-classe et les relations dans la classe.

Pierre Ferran

un nouveau dictionnaire

Soixante-dix mille mots ! Qui dit mieux ? Autant que je sache, aucun dictionnaire actuel — courant — de la langue française, et c'est pourtant ce que propose le nouveau-né de la maison Larousse : **Lexis** (1). Rappelons, par comparaison, quelques chiffres : 47 000 environ pour le **Robert** (non compris le Supplément), environ 45 000 pour le **Petit Larousse**, entre 25 000 et 40 000 pour le **Grand dictionnaire de la langue française** Larousse. C'est évidemment, déjà, une performance. Elle a été atteinte de la façon suivante : **Lexis** a d'abord recueilli les 25 000 à 30 000 termes décrits dans le **Dictionnaire du français contemporain** (Larousse) et les a complétés en faisant largement appel au vocabulaire des sciences et des techniques. Pour ce dernier, il est évident qu'il n'est pas exhaustif (on affirme que le seul lexique de la chimie comporte 100 000 mots !) : n'ont pas été retenus « les mots qui appartiennent à des énumérations ouvertes », mais ont été conservés ceux « qui permettent de décrire le fonctionnement de la science », en particulier quand ils sont employés pour plusieurs techniques.

Un appel assez large a été fait aussi à la langue classique et au français « marginal » (termes particuliers au français parlé au Canada, en Belgique ou en Suisse, ou dans certaines régions de France et argot moderne).

Le classement est alphabétique, bien sûr, mais les dérivés et composés ont été regroupés autour du « terme vedette » placé en entrée, tout en étant signalés, avec renvoi, à leur ordre normal. Pour mieux aboutir à des articles réalisant une unité sémantique, certaines « bases » ont été dégroupées en plusieurs entrées (ainsi commander est traité comme trois « mots » différents selon qu'il signifie « exercer son autorité », « demander une marchandise » ou « faire fonctionner une machine »).

De nombreux exemples complètent les définitions, expressions courantes, phrases forgées par le rédacteur, citations d'auteurs classiques et contemporains (pour ces derniers par dépouillement d'une sélection d'ouvrages « de poche »). Enfin **Lexis** est lui-même précédé par un dictionnaire grammatical (« accent », « accord », « actif et passif... ») à partir d'entrées « traditionnelles » mais conçu de telle sorte que, grâce à une description qui tient compte des règles normatives autant que de la description structurale, il permet de trouver aisément la solution des difficultés courantes de la langue.

Le double but, décrire la langue et aider à l'écrire (ou à la parler), sera sans doute atteint au mieux par cet ouvrage — qui n'a jamais mieux sans doute mérité son nom de dictionnaire !

P.-B. M.

(1) 2 022 p., 139 F.

Erich Fromm

Le langage oublié - Introduction à la compréhension des rêves, des contes et des mythes

Petite bibliothèque Payot, 212 p., 12 F

Dans cet ouvrage, Erich Fromm — célèbre pour avoir tenté d'appliquer les méthodes de la psychanalyse à la compréhension des phénomènes sociaux — propose aux lecteurs les premiers éléments d'une explication des langages symboliques. Fromm aimait à dire, à propos du langage des rêves dont Freud avait le premier exposé la science, qu'il constituait « la seule langue universelle que la race humaine ait jamais élaborée ».

D'indispensables chapitres feront donc le bilan de la science des rêves telle que Freud et Jung l'exposèrent. Mais c'est le dernier chapitre, le plus long de l'ouvrage, qui est sans doute le plus passionnant : Fromm aborde le langage symbolique à l'œuvre dans les mythes, les contes, les rêves et les romans. Parmi les contes analysés par Erich Fromm nous trouvons l'un des plus chers à nos cœurs d'enfants : *Le petit chaperon rouge*. Evidemment, lorsque l'auteur y voit « le danger de la tentation sexuelle » et décrit le loup comme un personnage qui sera puni pour avoir simulé une femme, nous avons quelque peine à suivre. Mais n'est-ce pas la première des vertus d'un ouvrage qui de provoquer l'étonnement des lecteurs ?

François Mariet

vos opinions

le contact humain est irremplaçable

UN GRAND NOMBRE d'enseignants bien qu'attirés à juste titre par l'intérêt que présente la débauche de moyens audiovisuels mis sinon à leur service, du moins soumis à leur convoitise, se plaignent à tout juste titre de la déshumanisation de la culture.

Un débat télévisé par exemple, même s'il réunit dans le studio de savantes personnalités, se déroule dans le « vase clos » de la table ronde et le « télé » spectateur n'est en effet que cela. Il semble qu'ainsi ébloui par ce qui brille, nous avons oublié l'existence de media pourtant simples, et surtout humains. Nous voulons parler des conférences, avec ou sans projection, plus particulièrement diffusées dans le secondaire et le primaire et, pourquoi pas, dans les salles publiques devant les parents d'élèves.

Mais le seul mot de conférence, très dévalué, n'est-il pas lui-même générateur de lassitude ? Il est vrai que telles « grandes centrales » de la conférence, camouflées derrière un sympathique paravent « loi-de-1901-sans-but-lucratif », étant en réalité des sociétés commerciales, ont usé et abusé de l'intérêt que portaient enseignants, élèves et publics adultes de ville, à ce genre de spectacle culturel !

Dans les années 50, de grands voyageurs, chacun spécialisé dans l'étude d'une ou plusieurs contrées peu connues, retenaient l'attention d'un public sérieux, attentif, parmi lequel de nombreux enseignants. Mais les exigences commerciales de profit firent qu'à la salle Pleyel — considérée comme le temple en cette spécialité — on codifia les goûts en fon-

tion des recettes financières. Il devint difficile à un explorateur valeureux de « placer » son film (car on ne recherchait plus que la qualité technique cinématographique), s'il ne comportait pas le coucher de soleil traditionnellement applaudi à Pleyel.

Certains voyageurs, parmi les plus en vue sinon les plus appréciés, perdirent ainsi leur vocation. Il faut bien « vivre » et certains en vinrent, pour cela, à se contenter d'effectuer régulièrement des expéditions-éclaircies entre deux avions sur des sujets dits « inédits ». Comme les autres « gens du spectacle » les explorateurs ne subissent pas des applaudissements répétés sans devenir passablement cabotins. A tel point que récemment, un conférencier se proposait de faire un livre et une conférence sur... « Les conférences ». Ce ne fut pas admis et c'est dommage car les anecdotes qu'il rapportait sur ses confrères auraient été croustillantes ! Mais la réalité de l'aventure n'étant pas forcément spectaculaire (les meilleures aventures ne se racontent pas, elles se vivent), nombre d'exagérations se glissèrent de plus en plus dans les récits et films de nos « z'explorateurs ».

Et pourtant, certains conférenciers actuels, qu'il s'agisse d'une « vieille garde » qui traîne déserts et forêts, continents et systèmes sociaux différents depuis vingt-cinq ans ou de nouveaux venus n'ont pas uniquement limité leurs présentations aux salles à grosses recettes. Alors que dans notre pays, seize millions de téléspectateurs absorbent quotidiennement le « menu » bon ou mauvais de la TV de concurrence, qu'un nombre moindre de spectateurs est absorbé par les salles obscures du cinéma commercial (obscures et parfois obscurantistes) il est bon de savoir qu'il reste des conférenciers qui contribuent à diffuser une culture humaine, à animer les manifestations culturelles de municipalités, de MJC, qu'ils participent aux « 10 % » des établissements d'enseignement et qu'ils vont aussi (à prix dérisoire parfois) dans les foyers de travailleurs, les hôpitaux psychiatriques et les prisons.

Le fait que ce soit le réalisateur lui-même, le spécialiste d'une étude qui présente, devant les élèves et professeurs ou devant un public adulte en ville, ses connaissances vécues et ses documents, est actuellement apprécié au plus haut point. Pour une fois, il y a humanisation du

spectacle. Il y a « contact humain » et c'est pourquoi le spectateur et surtout les élèves, le ressentent et l'apprécient. Tel conférencier qui présente ses différentes expéditions dans la mystérieuse Vallée du Nil (dont la majeure partie reste encore inconnue et parfois, plus impénétrable que jamais car s'y ajoutent aujourd'hui des impossibilités politiques), alors que trois de ses camarades y laissèrent la vie, sait de quoi il parle et commentera mieux son film que n'importe quel speaker. Il apportera toujours une réponse documentée à une question d'un élève ou d'un professeur. Il a vécu son sujet. Tel autre sinologue qui présente la Chine (la vraie : celle des huit cent millions de Chinois socialistes) en une étude qui lui a demandé plus de cinq années de recherches, de voyage et de contacts, peut animer un débat sans limites autrement plus enrichissant que la documentation livresque (dont les profs d'histoire-géo manquent pour faire leur cours sur ce grand pays qui est actuellement au programme scolaire).

Ce qui est nouveau de la part de genre de conférenciers non commerciaux, c'est l'acceptation du « débat » (parfois interminable et c'est bien ainsi) alors que les « grandes centrales » de la conférence commerciale s'y sont toujours refusées, prétendant apporter « du » spectacle avec un grand S mais pas forcément avec beaucoup de connaissance pratique... La « nouvelle » génération de conférenciers qui se propose d'en débattre (nous allions dire : d'en découdre!) avec élèves et professeurs n'est d'ailleurs pas forcément constituée de très jeunes gens. Il y a, parmi eux, des vétérans et ils n'en ont que plus de connaissances et d'expérience.

Ces séances, simples à organiser, les conférenciers apportant leur matériel de projection et de sonorisation, ne sont pas une dépense budgétaire. Elles peuvent même procurer une rentrée appréciable à la trésorerie des associations d'œuvres scolaires. Il serait souhaitable que les nombreuses fédérations et confédérations qui gravitent autour de la culture en général et de l'enseignement en particulier, prennent en mains la diffusion de ce genre de conférences et projections commentées par les réalisateurs, réellement éducatives puisque ces conférences traitent de sujets que les élèves

ont au programme scolaire annuel.

Qu'on ne croie d'ailleurs pas que le film cinématographique soit indispensable ! Des expériences le démentent : tel diaporama sonore, tel document magnétoscopé valent bien des films ciné. Tel conférencier qui présente actuellement ses vingt longs chapitres sonores sur la Chine, ses 6000 ans d'histoire, sa révolution culturelle, son régime et son économie socialistes parvient à le faire dans un « audiovisuel » de quatre cents diapos, animées, mises en musique, et dont la sonorisation est si intégrale (et originale) que même le métro de Pékin (véritable ville souterraine avec ateliers, écoles, hôpitaux utilisables dans l'éventualité d'un conflit) est bruité.

Telle peut se faire encore et même plus que jamais, l'éducation par le contact humain, l'échange et la discussion. Cela a existé de tout temps et existera encore longtemps, quels que soient les moyens techniques existant et aussi sophistiqués soient-ils.

**Un groupe coopératif
d'organiseurs
de spectacles culturels
réellement non commerciaux**

vos réactions

« plaidoyer pour les CDI »

L'article de Henry Ricalens (18-9-75) et la réaction de J. Dannenhofer (23-10-75) sur les centres de documentation dans les établissements nous a beaucoup intéressé. Tous les documentalistes engagés dans une lutte pour la rénovation scolaire doivent savoir qu'un certain nombre de chercheurs et de professeurs de l'enseignement supérieur sont très attentifs à cette lutte qui leur paraît non pas secondaire mais capitale pour le changement de tout le processus éducatif du niveau secondaire.

En effet malgré toutes les contraintes de certains programmes archaïques et la répression de certains professeurs anachroniques, le désir des jeunes d'autogérer une partie croissante de leur temps d'étude

comme un temps libre se révèle de plus en plus à travers nos enquêtes. Il s'ensuit que l'autoformation devrait prendre le relais d'une partie de la formation d'antan. Ceci implique un nouvel apprentissage où la collaboration entre les jeunes autodidactes, le professeur-animateur et le documentaliste-orienteur est fondamentale. Les sciences de l'éducation sont en retard dans la connaissance de ce nouvel apprentissage. Cependant des recherches sont en cours sur les conditions et les processus de l'autoformation guidée.

Nous signalons un des premiers textes en ce sens que chaque documentaliste et professeur intéressé pourra commander à Peuple et Culture, 27, rue Cassette, Paris-6^e ou à l'ADRAC (Association pour le développement de la recherche sur l'action culturelle). Cette association groupe des chercheurs du CNRS ou de l'université et des praticiens de la formation ; son siège est 10, rue Brossard, 78220 Viroflay. Le titre de cet ouvrage ronéotypé de 130 pages est : **Autoformation et lecture documentaire**, par J. Dumazedier et Hélène de Gisors (historienne du lycée de Versailles).

Joffre Dumazedier
directeur d'UER sciences de l'éducation

« des jeunes devant la justice »

Il est un article dans le n° 257 de **l'éducation** dont je n'ai pas manqué de lire une seule ligne : « Des jeunes devant la justice ». Quoi de plus navrant, en effet, que cette escalade de forfaits commis par des enfants, les adultes de demain, des enfants qui seront la France, des enfants formés par nos soins d'adultes responsables. Ils ont pourtant tous fréquenté des écoles ces délinquants, alors... on s'interroge. Qu'ai-je fait ? Qu'avons-nous fait de ceux qui passent presque un quart de leur jeunesse en classe ? Ce n'est qu'un petit quart mais un quart qui compte. Je sais, on n'a plus fait de morale depuis quelques années, cela devenait « vieux jeu » et c'était effectivement peu efficace dans la mesure où la leçon arrivait comme un « cheveu sur la soupe », d'accord. Mais, a-t-on donné assez de conseils

« sur le vif », a-t-on assez appuyé sur le beau côté des choses, a-t-on assez donné de bons exemples, a-t-on assez donné d'espoirs réels basés sur l'amour du travail, a-t-on assez donné d'amour, tout court, d'amour, oui, tout bêtement ?

Je pense à ceux qu'on appelait des « cancre » parce qu'on ne pouvait élever leurs jeunes cerveaux au niveau du modèle stéréotypé, du bon élève ou seulement du moyen élève. Ceux-là, justement, avaient besoin de plus d'attention, de patience que les autres, de plus de sollicitude, de plus d'amour. Ce genre de contact humain ne s'apprend pas dans les livres, cela ne se paye pas en monnaie et c'est pourtant ce que chaque « ouvrier du cerveau humain » doit avoir dans son cœur : une réserve inépuisable d'amour pour les enfants des autres. Donnant plus, on recevra plus, j'en suis sûre. L'enfant malheureux qui s'est senti aimé, qui a été l'objet d'une attention indulgente quelques années durant ne se sentira plus jamais seul. Une fois adulte, je pense qu'il se laissera moins entraîné par les tentations des solutions de facilité. Pour avoir expérimenté quelques cas d'enfants inadaptés, durant ma carrière, je crois qu'on devrait un peu chercher dans ce sens un remède à ce mal terrible : la délinquance juvénile. Bien sûr ce n'est hélas pas une recette infaillible dans la mesure où la plupart des jeunes veut faire, elle-même son expérience. Alors il conviendrait évidemment de prévenir les expériences qui portent préjudice à autrui, dans ce cas ne pas trop « tenter le diable », être prudent et prévenir plutôt que guérir.

Mais quand on en vient malheureusement à punir, il faudrait, avant de le faire, après la décision des jurés, examiner les cas particuliers, distinguer l'irréductible dangereux du malchanceux, du pauvre type qui ne demande qu'à s'amender, à payer mais d'une manière juste sans entraîner l'approche universelle et irréversible. Nous, c'est-à-dire notre société, avec ses psychologues, ses psychiatres ou ses psy... autre chose, trouvera sûrement un compromis entre la prison dépassée et la liberté surveillée presque impossible à réaliser efficacement car il y aurait besoin d'un détective derrière chaque suspect.

Emilienne Pignolaz
directrice d'école en retraite

rémunération mensuelle du fonctionnaire titulaire

LA REMUNERATION d'un fonctionnaire correspond à l'indice du grade et échelon occupés. Cet indice permet de déterminer grâce au barème officiel le traitement brut annuel, qui est versé à raison d'un douzième par mois. Du traitement brut, il faut déduire la retenue de 6% pour pension civile. On obtient ainsi le traitement net. Quels sont les autres éléments du calcul ?

- Au traitement net s'ajoutent :
- l'indemnité de résidence ;
 - le supplément familial de traitement, éventuellement ;
 - pour les enseignants, l'indemnité forfaitaire spéciale ;
 - pour les fonctionnaires de la région parisienne, l'indemnité de transport ;
 - les prestations familiales, s'il y a lieu.

Il faut noter que certains fonctionnaires peuvent bénéficier de certaines indemnités de fonctions, de charges administratives, de responsabilité, de sujétions spéciales, heures supplémentaires, etc.

Du total obtenu, il faut déduire, outre la retenue pour pension :

- la cotisation à la sécurité sociale : 1,75 % jusqu'au plafond de 2 750 F par mois, 1 % au-dessus du plafond ;
- la cotisation à la MGEN (s'il y a lieu) : 2 % du traitement mensuel brut. Plafond : indice nouveau : 621.

Ces cotisations sont retenues par le comptable payeur et reversées par ses soins aux organismes bénéficiaires.

règles générales d'attribution et de décompte des traitements

Les éléments de la rémunération des fonctionnaires sont déterminés par l'ordonnance du 4 février 1959, art. 22.

Le droit au traitement, le point de départ, la cessation, le décompte par douzièmes et par trentièmes, sont inscrits dans le décret du 16 octobre 1867.

« Les traitements et autres émoluments assimilés aux traitements se liquident par mois ou par trimestre et sont payables à l'échéance. Chaque mois, quel que soit le nombre de jours dont il se compose, compte pour trente jours. Le douzième de

l'allocation annuelle se divise, en conséquence, en trentièmes ; chaque trentième est indivisible. »

Chaque fonctionnaire doit recevoir, en fin de mois, une feuille de paie.

Si le service n'est pas assuré, il y a abandon de poste. Le fonctionnaire est privé de sa rémunération pendant la période correspondant au service non assuré.

Les traitements sont payables le dernier jour ouvrable du mois, le vendredi, si le dernier jour tombe un samedi.

Il existe encore de nombreuses dispositions concernant le décompte du demi-traitement pour les fonctionnaires en congé (circulaire du 19 juillet 1958), les retenues pour faits de grève, le paiement entre les mains d'une tierce personne, les possibilités de saisie ou de cession du traitement.

indemnités

L'ordonnance du 6 janvier 1945, art. 5, avait supprimé en fait la plupart des indemnités, à l'exception, d'une part des indemnités compensatrices (cas où la nouvelle rémunération d'un fonctionnaire changeant d'emploi en avancement, est inférieure à celle qu'il percevait antérieurement) et, d'autre part, les indemnités prévues à l'art. 7 de ladite ordonnance :

— allocations de caractère familial (indemnité de résidence familiale, supplément familial de traitement, allocations du Code de la famille) ;

— indemnités allouées en rémunération des travaux supplémentaires effectivement

réalisés ou de primes destinées à tenir compte de la valeur des services rendus ; — indemnités représentatives de frais.

Des additions successives à cette liste font qu'aujourd'hui le nombre des indemnités est considérable. Les changements incessants de taux rendent cette matière inextricable pour un non-spécialiste.

Dans le cadre de cette brève étude, nous nous bornerons à définir l'indemnité de résidence et le supplément familial de traitement. Pour les autres indemnités et notamment des allocations du Code de la famille, il faut consulter les textes spécifiques et les barèmes officiels.

• Indemnité de résidence

L'indemnité de résidence est un pourcentage du traitement soumis à retenue pour pension (traitement budgétaire brut) de chaque agent ; elle varie avec la zone de salaire de la résidence officielle. Un effort est fait pour réduire la valeur relative de l'indemnité de résidence qui n'est pas comprise dans le calcul de la pension attribuée aux fonctionnaires retraités. C'est ainsi qu'au 1^{er} juillet 1975, la grille des indices nouveaux a été majorée de 5 points (voir l'éducation du 6-11-1975).

Au 1^{er} octobre 1975, les taux sont ainsi fixés :

Zone 1 : 11 % (taux plancher 240,51 jusqu'à l'indice 263).

Zone 2 : 9 % (taux plancher 199,38 jusqu'à l'indice 263).

Zone 3 : 7,5 % (taux plancher 168,83 jusqu'à l'indice 263).

L'indemnité de résidence suit le sort du traitement ; son montant est réduit dans la proportion où ce traitement se trouve réduit.

• Supplément familial de traitement

Le supplément familial de traitement (décret du 19 juillet 1974) comprend d'une part un élément fixe, d'autre part un élément proportionnel basé sur le traitement soumis à retenue pour pension.

Les taux sont, en fonction du nombre d'enfants à charge, fixés ainsi qu'il suit :

	élément fixe (par an)	élément proportionnel
un enfant	180 F	—
deux enfants	480 F	3 %
trois enfants	720 F	8 %
par enfant en sus	240 F	6 %
plafond : indice nouveau 621		

René Guy

à l'ouest d'Eden

en 1965, devant la librairie City Lights à San Francisco :
sous le parapluie, Lawrence Ferlinghetti ; devant lui,
Allen Ginsberg avec, à sa droite, Michael McClure ;
portant un chapeau blanc, Richard Brautigan.

Petits-fils de Lao-Tseu
et de Coca-Cola,
fils de Geronimo
et de Charlie Parker,
frères de Bob Dylan
et du LSD,
pères spirituels enfin
de la contre-culture,
les écrivains
de la Beat Generation
ont réinventé, dans
les années cinquante,
la littérature
américaine.
Allen Ginsberg
et ses amis
sont aujourd'hui
mondialement célèbres.
Et scandaleusement
méconnus en France.
Mais voici que
la revue **Entretiens**
consacre enfin
au « Mouvement
de San Francisco »
un numéro spécial
qui retrace fidèlement
la fureur d'écrire
de ces écrivains
de légende.

revue **Entretiens**
Subervie, éditeur
21, rue de l'Embergue
12000 Rodez

abonnement (4 numéros) : 80 F
le numéro **Beat Generation** : 30 F

diffusion : Nouveau quartier latin
78, boulevard Saint-Michel, 75006 Paris



QUE la littérature sente parfois le renfermé, c'est suffisant pour permettre à ses détracteurs de la couper de la vie — comme on amputerait un blessé de ses membres. Heureusement, les poètes ne manquent pas qui soudain ouvrent les fenêtres de l'académisme et redonnent au corps languissant la couleur vive de leur sang, de leur révolte.

Aux Etats-Unis, patrie des gratte-ciel, après-guerre les tours d'ivoire ne manquaient pas, ni les cerveaux confits. Il n'y avait plus de voyous dans les lettres : rien que des gentlemen du clavier bien tempéré. T.S. Eliot et ses épigones avaient mis un col dur aux cow-boys et à leur langage. La poésie américaine en particulier n'avait plus de punch : ses mots ne mettaient plus K.O. le lecteur.

Triste époque que ces années de bon ton. C'est alors que, sous le soleil de Californie, repoussa la mauvaise herbe : la seule, on le sait, qui donne du goût aux œuvres de l'esprit. D'éclatants vagabonds choisirent la baie de San Francisco comme lieu de rendez-vous et commencèrent (c'était dans les années cinquante) à mettre leurs boots crottés dans le plat. Et en quelques années et autant de livres, la poésie américaine retrouva l'innocence qu'elle avait perdue depuis Thoreau et Whitman ; et aussi le bruit et la fureur, la douceur et la splendeur du lyrisme de l'instant.

Littérature whisky ; littérature coca-cola ; littérature de gare ; littérature auto-stop ; littérature électrique comme on le dirait d'une guitare ; littérature pop ; littérature « trip » (oui, ces nouveaux poètes sont des gens du voyage et de la connaissance par les gouffres, au sens où Michaux l'a illustrée) : entre deux trains, entre deux cars, entre deux vins, entre deux drogues, entre deux juke-boxes ou deux mantras, la nouvelle génération mettait le tigre de William Blake dans son encrier. Au fait, il n'y avait même plus d'encrier : rien que des machines à délire qui

dactylographiaient la vie comme elle coule et crépite sur le rouleau du Temps.

Voici que naissait une littérature à la va comme je t'écris et qui se refusait à séparer le bon grain de l'ivresse. Qui se chantait autant qu'elle se lisait. Littérature hamburger à consommer tout de suite quand on a faim de mots et pas de ronds pour déjeuner chez Drouant. La critique, l'establishment littéraire ne s'y trompèrent pas qui firent la fine bouche devant cette gloutonnerie verbale. Ou même se bouchèrent le cerveau — traitant ces nouveaux venus, je cite, de « drogués, d'obsédés sexuels et d'idiots dangereux » et ne daignant point accorder la moindre attention au contenu de leurs œuvres et à leurs innovations techniques.

La presse américaine de son côté s'empara de l'affaire. L'un des poètes ayant, par dérision et parodie (de la « Lost Generation », la Génération perdue chère à Gertrude Stein, Fitzgerald et Hemingway) qualifié de « Beat Generation » ceux de son bord, le mot fit fortune chez les folliculaires et l'on eut vite fait de mettre dans le même sac de mépris les beatniks (cette épithète péjorative est due à Herb Caen, sorte de Philippe Bouvard du *San Francisco Chronicle*) et les « clochards célestes » de l'écriture.

En fait, l'appartenance à un même troupeau répugnait à ces divers talents dont les œuvres précisément clamaient le droit à la différence et le refus de toute étiquette intellectuelle. Comme l'écrit Michel Doury dans une préface à *Sucre de pastèque* de Richard Brautigan, l'un des talents majeurs (disons le Truman Capote) de la Beat Generation : « Il existe bel et bien une école littéraire de San Francisco. Enfin, ce n'est pas vraiment une école car chacun fait ce qu'il a envie de faire, rien, si c'est son idée. Et ils n'habitent pas tous San Francisco, mais ils ont un peu des liens, comme les messieurs de

la NRF entre les deux guerres »...

Aujourd'hui Allen Ginsberg, Jack Kerouac, Lawrence Ferlinghetti, Gregory Corso (pour ne citer que les plus fameux ; mais n'oublions pas non plus William Burroughs, leur glorieux aîné, qui fait un peu figure de pape du mouvement) sont entrés en gloire — aux Etats-Unis comme dans le monde entier. Les recueils de poèmes de Ginsberg par exemple atteignent des tirages de best-sellers. On étudie les Beats dans les universités. La librairie et maison d'édition de Ferlinghetti, la City Lights Bookstore, la barbe fleurie d'Allen Ginsberg ou bien encore les randonnées éthyliques de Jack Kerouac font désormais partie de la saga de la contre-culture dont ils furent les pionniers. « Je suis surpris que ce qui était avec les Beats une chose sainte et sacrée soit maintenant chose si répandue. C'était une expérience visionnaire en 1948 quand nous avons commencé. Maintenant tout le monde voit et comprend ces choses », sourit aujourd'hui Ginsberg.

La revue *Entretiens* (à qui nous devons déjà d'excellents numéros consacrés à Delteil, Vailland, Lautréamont ou encore Claude Simon) rend aujourd'hui un très vivant hommage aux « San Franciscains » de la baie californienne. « Conçu au départ comme une mise au point, ce recueil est essentiellement une mise en contact avec les hommes, non une mise en jugement de leur production littéraire », préviend d'emblée Yves Le Pellec qui a dirigé le numéro. Il s'en explique : « Que peut dire une critique d'œuvres à des textes qui ne se donnent pas comme telles, qui furent parfois rédigés d'un trait entre deux relais routiers pour être lancés le soir-même comme un solo de bop à un *poetry reading*, parfois improvisés comme un air de flûte au sommet d'une montagne de Californie ou du Washington, souvent griffonnés à l'aube sur un carnet de rêves ou composés, comme le *Doctor Sax* de Kerouac, assis sur

le siège des w.c. d'une turne de Mexico, un gros cigare de marijuana à la bouche. Cette littérature de l'instant, destinée à être lue à haute voix ou chantée (il est arrivé par exemple à Bob Dylan et à Ginsberg de se produire ensemble sur scène), n'invite pas à la vivisection mais à la complicité. »

C'est donc un des charmes de cette parution que de préférer les entretiens (ce faisant, elle justifie son titre) avec les intéressés aux studieuses exégèses, le contact direct avec les textes (en fin de volume, une trentaine de pages bilingues offre un choix de poèmes, souvent inédits en traduction française) à la citation universitaire. Ainsi, au travers de passionnantes conversations avec Ginsberg, Michaël McClure, Gary Snyder, Ferlinghetti, Philip Lamantia — autant dire les têtes d'affiche du mouvement — c'est tout le climat lyrique, chaleureux, débridé, utopique de la Beat Generation qui nous est restitué.

De quoi s'agissait-il au fond sinon de retrouver le Paradis perdu ? Le Ginsberg de ce temps-là fulmine : « Les portes de la perception ont

été closes, les grilles du sentiment fermées, les chemins de la sensation rendus impraticables, les routes de l'imagination barrées, les champs de la conscience couverts d'épais brouillards. » Oui, il est urgent de retrouver au plus vite la vraie vie, la vie vivante...

Comme l'écrit excellemment, Yves Le Pellec : « Il est hasardeux de se livrer à des généralités sur le phénomène Beat. Il ne peut se définir comme une école de pensée aux objectifs précis, codifiés dans des manifestes, mais plutôt comme une certaine sensibilité partagée au départ par un petit groupe d'hommes qui voulaient faire de leur vie un poème ou, selon l'expression de Breton, pratiquer la poésie. »

Tous les moyens sont bons : voyages au long cours au Mexique, en Inde, au Maroc, en Colombie, au Japon, comme autant de pèlerinages aux sources de l'être (ce n'est pas un hasard si le roman le plus célèbre de Kerouac s'intitule : *On the Road*, « Sur la route »); dérèglement systématique de tous les sens par les drogues; étude et pratique des philosophies orienta-

les (Ginsberg et Snyder, notamment, se sont faits les chantres du bouddhisme zen).

Il s'agit de vivre à plus de sang à l'heure, il s'agit de tout risquer. Quitte à y laisser sa peau (comme Kerouac et son voyage au bout de l'alcool), à faire vaciller sa raison (tel Carl Solomon se faisant volontairement interner et subissant le cauchemar des camisolés chimiques), quitte à devenir ce grand fantôme gris, ce terrible mort-vivant qu'est aujourd'hui William S. Burroughs, petit-fils des machines à calculer du même nom, mais surtout survivant et témoin de l'enfer des « camés » (1) et sans doute le plus grand écrivain actuel d'Amérique pour avoir su en hurler l'horreur nue.

Comme on le voit, l'addition est lourde : seul, Ginsberg, l'Ezra Pound du mouvement (tant par sa structure poétique que par l'infatigable énergie qu'il a dépensée à propager les textes de ses amis) s'est arrangé pour rester en bonne santé et sans doute, note mélancoliquement Leslie Fiedler dans *Entretiens*, « leur survivra-t-il à tous — tout comme Pound avant lui ».

Ces cerveaux calcinés de fièvre n'ont pas brûlé en vain. Grâce à eux, la poésie américaine est redescendue dans la rue, ivre-vivante et débarrassée de la poussière académique qui l'ensevelissait. Les écrivains de la Beat Generation ont su, à la suite de William Carlos Williams (mais Lao-Tseu, Geronimo ou encore Charlie Parker pourraient tout aussi bien être cités comme points de repère intellectuels) redonner à leur langue un lexique et un rythme qui « marquent un retour à la grande tradition américaine qui, dans ce qu'elle a de plus authentique, a toujours été anti-avant-gardiste et anti-Grand Art » (Leslie Fiedler).

Leurs écrits ont d'ailleurs fait des petits. Comme le remarque Gregory Corso, vingt ans après « les hippies mettent en pratique ce que les Beats ont écrit ». Les

William Burroughs

Le festin nu (Gallimard, 1964)

La machine molle (10-18, 1968)

Exterminateur (Bourgeois, 1974)

Richard Brautigan

Sucre de pastèque, La pêche à la truite en Amérique (Bourgeois, 1974)

Lawrence Ferlinghetti

Un regard sur le monde (Bourgeois, 1971)

Allen Ginsberg

Planet News (Bourgeois, 1971)

Kaddish et sandwiches de réalité (10-18, 1972)

Jack Kerouac

Sur la route (Gallimard, 1960 — republié en Folio)

Les clochards célestes (Gallimard, 1963 — republié en Folio)

Satori à Paris (Gallimard, 1971)

Gary Snyder

Le retour des tribus (Bourgeois, 1972)

Carl Solomon

Contre-temps à temps (Bourgeois, 1975)

Cahier de l'Herne n° 9 (1967) consacré à Burroughs, Pélieu et Kaufman

Ginsberg en situation (10-18, 1973) : étude de Jane Kramer

marches pour la paix (et contre la guerre au Vietnam), la croisade écologique ou bien encore la défense des minorités (qu'elles soient indiennes ou chicanos) sont nées de leurs poèmes comme les fruits du pommier.

Leur remise en question profonde des valeurs et du mode de vie américains ont contraint le pays à s'éveiller lentement du cauchemar climatisé qu'Henry Miller, bien des années auparavant, avait été (vainement) le premier à dénoncer. Au-delà de la révolution culturelle qu'ils ont apportée aux lettres américaines, les Beats peuvent légitimement apparaître aujourd'hui comme les précurseurs de cette révolution morale que la contre-culture naissante laisse espérer pour demain. « Du mouvement Beat à 1975, l'Amérique, note Roland Hudson, s'est considérablement libérée du carcan de la morale puritaine [...] Malgré ses insuffisances et ses naïvetés, le Mouvement constitue un extraordinaire appel à la liberté. Il exprime une volonté de changer la vie. Au jour le jour, sans prétendre servir de modèles, ces militants d'un nouveau genre, rejetant ensemble capitalisme et bureaucratie dictatoriale s'efforcent de vivre ce qu'ils disent. »

Oui, sur la carte du monde, au 38° degré de latitude Nord et au 122° degré de longitude Ouest, par la grâce de quelques poètes défoncés, cabossés, qui s'étaient retrouvés là attirés peut-être par la douceur du climat et la bonté des vins (ou plus vraisemblablement par la réputation de « tolérance et de perpétuel printemps de l'esprit » de ce coin de Californie), oui, un point sur la carte du monde, face à la Baie, devint dans les années cinquante la capitale du surréalisme quotidien.

San Francisco existe : la Beat Generation l'a rencontrée..

Jean-Paul Gibiat

(1) Terme d'argot pour désigner les intoxiqués accrochés aux drogues « dures ».

les mythes de l'Ouest

Geronimo d'André Benedetto, par la Nouvelle Compagnie du Théâtre des Carmes d'Avignon.
Pour un dollar d'opéra de Bernard Bengloan, par le T-Act de Genève - Théâtre de Carouge - du 8 au 13 décembre.

POUR QUI a repéré le travail d'André Benedetto depuis *Zone rouge*, en remarquant au passage aussi bien les jeux formels d'*Auguste et Peter* que l'engagement du *Petit train de M. Kamodé* ou d'*Emballage*, appuyés sur une écriture dont la qualité littéraire et scénique saisissait, quelle gêne devant *Geronimo* ! Comment peut-il se satisfaire d'une telle pauvreté, non des moyens (c'est une autre question), mais de l'invention — cette espèce d'héroïsation primaire du dernier chef des Apaches et de lamento à la guitare sur son asservissement, le tout appuyé sur une musique sans esprit — et de l'exécution, avec deux partenaires dont l'une manque totalement de talent et l'autre joue avec des trucs et des clins d'œil minables.

Benedetto lui-même, qui troque, on ne voit pas pourquoi, sa langue de théâtre pour des phrases qui frisent le slogan, s'essouffle à poursuivre un personnage dilué, non sans retrouver le sourire et l'élan qui font son charme lorsqu'il prend quelque recul avec ce qui lui tient à cœur ou lorsque, avec fougue, il fustige ses oppresseurs, en langue provençale. Mais quel confusionnisme de pensée à assimiler l'extinction (systématique, il est vrai) des réalités occitanes avec l'extermination des Indiens ! Si Benedetto suffoque sous le poids de la tyrannie centralisatrice (qu'il éprouve, semble-t-il, authentiquement) que ne continue-t-il à s'exprimer directement, comme dans *La Madone des ordures*, ou comme fait, avec *Tabò*, le Teatre de la Carriera — au lieu de dévaluer, par un amalgame peu con-

vaincant, à la fois sa propre révolte et la condamnation de l'action des U.S.A. dans l'Ouest ?

Au rebours de cette confusion, le mythe de l'Ouest et les astucieuses manigances des conquérants sont confrontés avec la plus rigoureuse netteté dans le nouveau spectacle du T-Act, mis en scène par André Steiger. *Pour un dollar d'opéra* commence par un massacre d'Indiens, au moment où leur résistance est à bout, où les Yankees s'établissent sur les terres conquises et où la violence des « pionniers » fait place à celle d'aventuriers sans scrupules qui savent user intelligemment de la légalité et, par voie de conséquence, la tourner à leur profit. Mais le western est pris pour cadre formel dans lequel l'auteur (qui ne se veut que celui des membres du collectif « dont la spécificité est l'écriture ») coule tout un matériau culturel dont l'utilisation démystifie de soi l'apparence immédiate de la tradition cinématographique dont il a emprunté la forme.

S'agissant d'une volonté critique, l'inspirateur premier est évidemment Brecht. La trame générale est celle de *L'Opéra de quat'sous*, relu et réécrit avec recours à *L'Opéra des gueux* et à la lumière des écrits théoriques de Brecht. Brecht, désormais considéré comme un classique, est réutilisé sans intimidation. Mackie est ainsi l'objet d'un dédoublement : deux frères, dont l'un, Jo le flingueur, est un professionnel de l'assassinat et l'autre, dit le Professeur, un juriste fondateur et directeur de banque. Peachum devient le propriétaire

bien-pensant du « Grand Bazar de l'Ouest », qui, au terme de l'action, aura écrasé le petit commerce du voisinage, tandis que sa fille, veuve de Jo le flingueur, exécuté non pour ses crimes mais pour s'être déclaré solidaire des chômeurs et des prostituées, en épousant le Professeur lui apporte le concours de la banque. « Les meilleurs vendeurs triomphent ».

Et, de même que Brecht et Kurt Weil avaient conçu leur *Opéra de quat'sous* comme une contestation formelle de l'opéra, *Pour un dollar d'opéra* s'interroge sur la comédie musicale. D'où la part considérable, et décisive, de la musique dans le spectacle. Jean-Marie Sénia y fait montre d'une invention mélodique et orchestrale débordante, mais fermement canalisée dans le répertoire de formes qu'il s'est imposé, du grand air à la mélodie sirupeuse, à la chanson acide, avec une partie chorale importante qui vient à point nommé soutenir le jeu et en faire éclater, hors de toute référence conceptuelle, la signification.

Le travail collectif et soutenu pendant plus de deux mois qu'André Steiger a proposé à sa troupe porte ses fruits : quels que soient l'aisance et le punch des comédiens qui tiennent les rôles conducteurs (François Germond, Patrick Lapp), le spectateur n'est pas induit à leur attacher un particulier intérêt. Chaque rôle est porteur d'un message propre, depuis l'invalidé de guerre, figure ironique de l'acteur « dans la peau de son personnage » jusqu'à la fille du sherif à qui est dévolu de révéler, dans un pastiche de Rostand, les appétits qui se camouflent derrière la sentimentalité romantique. En face des redoutables soi-disant « créations collectives » dont nous abreuve un soi-disant jeune théâtre en mal d'expression, ce *travail théâtral* à la fois collectif et maîtrisé, irrespectueux et responsable, ouvre une perspective que je crois d'avenir.

Raymond Laubreaux

made in U.S.A.

LE HASARD a fait sortir simultanément sur nos écrans deux films très dissemblables qui ont pourtant un trait commun : ils évoquent l'Amérique de 1900, et à travers elle les mythes sur lesquels s'est longtemps appuyé « l'américain way of life ».

Le premier, *La chevauchée sauvage*, nous raconte une course de 1 000 kilomètres entre plusieurs cavaliers, organisée par la presse, dotée de prix somptueux, et prétexte à des paris dans tous les Etats-Unis. Richard Brooks y dénonce avec générosité le mythe de la volonté de puissance, le délire compétitif, le besoin de s'affirmer à tout prix, et le règne de l'argent. Mais le film, avant d'être un plaidoyer — ce qu'il est assez peu, en définitive — est d'abord un admirable western.

Par son cadre d'abord, car la course se déroule à travers l'Ouest — prairie, déserts de sable, montagnes... — dans des décors merveilleux et des couleurs admirables. Par le fait, bien sûr, que c'est une chevauchée et aussi un long voyage avec ses incidents et ses étapes : un train spécial (encore une vieille connaissance du western !) suit en gros, le même trajet que la course, et à chaque étape les concurrents se retrouvent et retrouvent toute une faune de soigneurs, de journalistes, de prostituées, de parieurs...



Par l'échantillonnage des caractères le tandem des vieux routiers, rivaux amicaux ; le jeune coq qui se prend pour Billy the Kid ; la prostituée au grand cœur qui participe à la course pour rejoindre, et peut-être sauver, son bagnard de mari ; le Mexicain pieux, digne et courageux ; l'Anglais qui est venu tenter sportivement sa chance avec un pur-sang aussi totalement britannique que lui. Par les bons sentiments, enfin... Certes, c'est rafraîchissant et sympathique de retrouver tant de bonté, de loyauté, d'amour des animaux. Mais par moments la tartine de confiture est un peu épaisse : la conversion du jeune coq et les larmes de l'Anglais abattant son cheval sont à la limite du supportable, sans parler du côté terriblement boy-scout de Gene Hackman.

Mais quoi ! regarder ces paysages à couper le souffle, respirer cet air salubre, voir James Coburn à cheval et se laisser aller à cette aventure rajeunissante, c'est un plaisir indiscutable — et qui du moins ne laisse pas de regrets.

L'autre film, *Hester Street*, est aussi feutré, aussi intimiste, que *La chevauchée sauvage* est spectaculaire. Il se situe — comme le titre l'indique — dans le quartier juif de New York, à une époque où l'immigration amène surtout aux Etats-Unis, outre des Italiens,

“en marge”

Nous avons déjà parlé ici de Jacques Glénat (1) ainsi, d'ailleurs, que d'Howard-Phillips Lovecraft. Le premier, éditeur passionné de BD, de SF et de fantastique, lance aujourd'hui une nouvelle collection : « Marginalia » — livres oblongs, glacés, précieux — destinée, dit-il, à mener le lecteur « par les chemins merveilleux de la vraie mythologie du roman d'aventures et de mystère ».

Le second, maître incontesté du fantastique, digne successeur d'Edgar Allan Poë, vécut à Providence — Arkham pour les initiés — où il mena de pair ses activités littéraires et épistolaires. Alors que son œuvre fantastique, au firmament de laquelle on peut placer *Démons et merveilles*, *La couleur tombée du ciel*, *Je suis d'ailleurs*, est de mieux en mieux connue en France, ainsi qu'en attestent quatre recueils parus dans la collection « Présence du futur » chez Denoël et un cinquième dans « J'ai lu », il était tout naturel que Jacques Glénat ait pensé à publier des extraits de ses innombrables lettres au cours desquelles il évoquait son univers fantastique d'écrivain (2).

Cette correspondance, choisie, traduite et présentée par François Rivière, est précédée d'une bio-bibliographie et de notes concernant les auteurs cités par Lovecraft. La couverture de ce petit livre est magistralement illustrée par Moebius.

Pierre Ferran

(1) 4, rue de la Liberté, 38000 Grenoble.

(2) Lovecraft, *Lettres d'Arkham*, 80 p., 18 F.

Depuis bientôt dix ans, *La Quinzaine littéraire* est un des guides les plus sûrs et les plus intelligents pour les amis des lettres. Libre et courageuse, cette revue n'a guère pour vivre que le soutien de ses lecteurs et de ses abonnés. Elle est donc, telle est une des lois de notre presse, menacée dans son existence. Des peintres, des écrivains, des poètes — et les plus grands de ce temps — ont offert à *La Quinzaine* leurs œuvres, qu'expose la galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine, Paris-6^e, jusqu'au 1^{er} décembre. Voir cette exposition est une joie, acquérir les objets exposés permettra que *La Quinzaine* survive.

beaucoup moins que les détails de cette chronique méticuleusement reconstituée.

La réalisatrice, avec un humour délicieux et parfois attendri, nous fait réellement vivre dans cette communauté juive, dans ce Hester Street surpeuplé de marchands, d'enfants joyeux, de promeneurs, où se coudoient les débarqués de fraîche date en toque de fourrure ou fichu noir, et les élégants déjà à la mode des beaux quartiers. Certaines séquences : le certificat de mariage en yiddisch présenté à l'officier d'immigration, le divorce devant le rabbin, la visite du colporteur, celle de l'avocat, la promenade à la campagne où Jake (ex-Yankel) apprend à son jeune fils Joey (ex-Yossele) à jouer au base-ball, sur une musique de Scott Joplin, sont des morceaux d'anthologie.

Tourné en noir et blanc, dans un style qui évoque les films muets, *Hester Street* est un petit chef-d'œuvre de mesure, de finesse, de nostalgie intelligente et d'observation aiguisée ; le plus merveilleux étant que ce film, juif et américain autant qu'on peut l'être, a des résonances profondément humaines et qui peuvent toucher tous les publics. Spectacle à recommander chaleureusement.

L'île sur le toit du monde, le dernier Walt Disney, n'est pas un dessin animé mais un film d'aventures qui aurait pu être conçu par Jules Verne. Un Anglais, dont le fils a disparu du côté du Cercle arctique, part à sa recherche en compagnie d'un archéologue scandinave à bord d'un dirigeable conçu et construit par un Français. Près du pôle, ils découvrent une vallée que l'activité volcanique maintient à une température clémente... Truquages magnifiques mêlés à d'intéressantes vues réelles ; histoire, caractères et sentiments sont conventionnels et un peu puérils, mais c'est un spectacle qui ravira les enfants. Et je dois dire que je ne m'y suis pas ennuyé, même si j'ai parfois ri à contre-temps...

Etienne Fuzellier

des Polonais et des Russes de toutes provinces.

Le héros de l'histoire, Jake, un jeune Juif polonais, est venu chercher fortune en Amérique, où il a déjà trouvé du travail dans un atelier de confection, et une âme sœur en la personne de la jeune Mamie Stein, qu'il a rencontrée au cours de danse. La mort de son père, demeuré au pays, l'oblige à faire venir auprès de lui sa jeune femme Gitl, et son petit garçon, qui ne peuvent rester seuls là-bas. Et toute la suite du film va montrer le conflit entre mari et femme, l'un pressé de devenir un Américain à part entière, l'autre tenacement accrochée à ses traditions et à ses habitudes. Jusqu'au jour où... mais il vaut mieux laisser la surprise (très logique, au demeurant) des péripéties finales de l'histoire.

Ce qui est posé là, bien évidemment, c'est le problème de l'assimilation, du fameux « melting pot » des Etats-Unis. Et quelle que soit l'ardeur de Jake à brûler les étapes, la conclusion ironique du film de Joan Micklin Silver semble bien être que Gitl, forte de ses dons innés pour le commerce, réussira plus vite que lui... Mais ici encore la thèse (si thèse il y a) et les allusions au mythe de l'Amérique où tout est possible à n'importe qui dans la grande égalité des classes et des chances, compte

"tu seras une femme"

« La famille moderne individuelle est fondée ouvertement et implicitement sur l'esclavage de l'épouse... Dans sa famille, l'homme est le bourgeois et la femme représente le prolétariat », écrivait en son temps Friedrich Engels.

Qu'en est-il aujourd'hui, en 1975, de la femme et de son foyer ? Qu'en pense-t-elle, comment définit-elle son rôle ? A l'heure où l'Année de la femme est sur le point de se terminer, c'est ce qu'a demandé — par le biais de la SOFRES — la société Singer à un échantillonnage national d'un millier de Françaises de quinze ans et plus, toutes « maitresses de maison », c'est-à-dire ne dépendant plus de leurs parents.

D'après l'ensemble des réponses aux vingt questions posées, il apparaît que le mariage et la maternité demeurent fondamentaux pour elles. Mais, s'il n'existe pratiquement pas de femme qui déclare ne pas aimer s'occuper de son foyer et ne pas le faire (1 %) et si une femme sur deux rend hommage au « dévouement » de celles qui s'y consacrent totalement (cette dernière réaction émane surtout, bien sûr, des femmes sans profession, des milieux sociaux défavorisés ou des personnes âgées), par contre près d'une femme sur trois s'insurge contre l'image stéréotypée de « la femme au foyer » (y faisant un travail ennuyeux et non rémunéré) et souhaite d'autres activités plus enrichissantes.

Changement important par rapport aux mentalités d'il y a quelques années : six femmes sur dix considèrent aujourd'hui que s'occuper de son foyer constitue un véritable métier, et plus de deux femmes sur trois estiment que le travail fait à la maison représente véritablement, pour celles qui exercent déjà des activités à l'extérieur, un second emploi. De « devoir et destin » inhérent à la condition féminine elle-même, le travail au foyer est donc devenu fonction en soi et même s'il reste encore, dans la majorité des cas, l'apanage des femmes, il n'est plus pour autant « naturel » et « normal » : il est devenu valeur marchande.

Aux yeux des mouvements féministes, ces constatations pourront, à juste titre, passer pour une maigre et dérisoire évidence — et la libération des femmes ne saurait, en effet, obéir aux seuls auspices d'une grande marque de machines à coudre...

Janina Lagneau, qui commente en sociologue les résultats de cette enquête (et ceux aussi d'autres similaires récemment menées à l'étranger), irritera sans doute plus d'une militante lorsqu'elle constate que « l'évolution actuelle n'annonce pas le remplacement des modèles antérieurs de la condition féminine par un nouveau modèle ». A la lire toutefois, et quelle que soit la prudence de son pronostic, on ne peut que saluer avec elle — et c'est la raison pour laquelle nous avons choisi de reproduire ici le texte de son intervention — l'avènement d'un nouveau monde où la grammaire s'accorde avec la morale et où les femmes parlent enfin en leur nom propre : singulier, féminin, pluriel...

Jean-Paul Gibiat

QUE va-t-il advenir du monde et de la morale si la femme évolue aussi rapidement qu'elle le fait, s'interrogeait-on régulièrement au XVIII^e, ou XIX^e siècle, de la même manière et sur le même ton que l'on discute aujourd'hui les mouvements féministes, le bouleversement révolutionnaire dans la condition féminine, le déclin de la famille, des mœurs, etc.

La nécessité de donner la liberté aux femmes apparaît tout aussi évidente pour Charles Fourier en 1805, quand il écrit que « les progrès sociaux et les changements de périodes s'opèrent en raison du progrès des femmes vers la liberté ; et la décadence d'ordre social s'opère en raison du décroissement de la liberté des femmes ».

Depuis le XVIII^e siècle, les femmes (surtout les femmes occidentales) ont vu leur condition bien modifiée : elles ont acquis un nombre considérable de droits qui les mettent, en principe, sur le même plan que les hommes ; elles travaillent, et sont même de plus en plus nombreuses à le faire mais occupent rarement, il est vrai, des postes de la plus haute importance.

Et pourtant leur condition sociale, leur participation politique, leurs possibilités de carrière, et surtout leur perception d'elles-mêmes par elles-mêmes et par l'autre — c'est-à-dire par l'homme — reste toujours la même. Comme le dit, non sans amertume, Simone de Beauvoir, « on ouvre aux femmes les usines, les bureaux, les facultés, mais on continue à considérer que le mariage est pour elles une carrière des plus honorables qui les dispense de toute autre participation à la vie collective » (**Le deuxième sexe**).

Face aux modèles idéaux de la femme libre, participant à la vie poli-



e

ma fille"

tique et sociale, à la recherche de l'expérience de soi, proposés par les mouvements de libération des femmes, depuis George Sand jusqu'à Germaine Greer, on trouve des comportements, somme toute séculaires, de femmes qui considèrent, dans leur grande majorité, que les tâches domestiques doivent être remplies surtout par la femme (67 %), que, dans le cas où il y a des enfants en bas âge, la mère doit rester au foyer (89 %), et que l'épanouissement maximum de la femme s'accomplit dans la maternité (77 %) (Nicole Tabard, **Besoins et aspirations des familles et des jeunes**, CNAF/CREDOC, 1974).

Bien évidemment, il y a parmi elles des femmes innovatrices qui, depuis deux siècles, essaient de mettre en pratique l'évolution des normes et de la société et qui, au lieu de préserver le passé, œuvrent pour l'avenir. Mais celles-là sont rares et culpabilisées : « Au niveau des représentations de la condition féminine, les innovatrices elles-mêmes se sont montrées souvent culpabilisées ou mal à l'aise parce qu'elles ne pouvaient pas donner à l'enfant ou au mari autant de temps que si elles n'avaient pas de métier régulier » (Carisse et Dumazedier, **Les femmes innovatrices**).

Par quelle force d'inertie les femmes d'aujourd'hui se conduisent-elles comme leurs aînées des siècles passés ? Quelles sont les conditions nécessaires du changement dans le comportement des femmes ? Tout d'abord, quelques évidences qui, malheureusement, ne sont pas toujours perçues comme telles :

Différence entre homme et femme

Elle est finalement à la base de toutes les discussions. Il est évident que la condition féminine n'a de sens que par comparaison, ou opposition, à la condition masculine.

En effet, toute femme assume, en naissant, une sexualité qui s'affirme par un rôle dans la reproduction et un érotisme bien différents de ceux de l'homme. **C'est seulement plus tard qu'elle est obligée d'assumer certains rôles et certains signes distinctifs par rapport à l'homme, qui sont sans rapport logique évident avec sa physiologie, et qui la définissent comme femme socialement.** Ce qui fait dire à Simone de Beauvoir : « On ne naît pas femme, on le devient. » Quand je dis que ces rôles sociaux sont sans aucun rapport logique avec sa physiologie, je me base sur tous les acquis anthropologiques et ethnologiques qui nous montrent de toute évidence que les rôles varient d'une société à l'autre, et d'une période à l'autre : dans un temps et dans un lieu donné, la femme ne s'occupera jamais de l'agriculture, alors qu'ailleurs toutes les tâches agricoles lui seront dévolues. Ici, le père sera seul responsable de l'éducation des enfants, ailleurs ce sera exclusivement la mère. Dans un pays, le pantalon sera l'exclusivité de l'homme, dans un autre le monopole de la femme (cf. Margaret Mead). Partout, cependant, l'inversion de distribution de ces rôles et de ces signes seront toujours considérés comme scandaleux (ou révolutionnaire), selon l'époque.

Division des rôles ou des tâches, selon le sexe

Elle est hiérarchisée et toujours à sens unique : **les tâches dévolues aux hommes sont socialement plus valorisées que celles des femmes.** Alors que celles de l'homme sont orientées vers l'extérieur (affaires publiques), celles de la femme le sont vers l'intérieur (le foyer).

Mutations dans la redistribution des rôles

Elles s'effectuent en permanence

sous l'influence des facteurs externes, plus particulièrement celle du progrès scientifique et technique : elles sont d'autant plus rapides que le progrès scientifique et technique l'est aussi. **C'est d'ailleurs à cause de l'accélération de ce progrès au cours de ces dernières décennies que nous avons l'impression de vivre des bouleversements révolutionnaires dans la condition féminine.** En réalité, les modifications de cette condition ne précèdent pas le changement de la société globale, mais elles le suivent et ce mouvement est extrêmement lent.

Persistance du clivage dans les rôles sociaux entre les deux sexes

Même si, dans nos sociétés modernes, il ne se définit pas d'une manière rigide, il existe toujours. Ce clivage se résume aujourd'hui par un décalage dans le temps entre l'évolution des hommes et celle des femmes. **Il est dû essentiellement à la persistance des modèles traditionnels des rôles féminins, maintenus efficacement par tout un système d'éducation, par les mass media et les rapports économiques et sociaux ;** cela quels que soient les régimes socio-politiques.

C'est dans la Bible que le rôle de la femme a d'abord été défini. **Elle y est avant tout la mère,** responsable du destin biologique de la communauté ; elle est la fécondité, et la fécondité est honorée.

Non seulement le devoir maternel est premier, mais l'amour n'est plus concevable en dehors du modèle qui relie la mère et l'enfant. La conséquence de cette fonction primordiale sera la réclusion de la femme à la maison. **Tout ce qui se fera à la maison sera féminin, et tout ce qui se fera au-dehors du foyer, comme la**

guerre, la politique, le commerce, sera masculin.

Les tâches féminines, indispensables à la survie de la communauté, au même titre exactement que les tâches masculines, seront vite considérées comme inférieures ; les raisons ne manquent pas et la principale tient au fait que la femme n'a aucune fonction dans la cité, c'est-à-dire aucune influence sur les affaires publiques. Dans le foyer cependant, elle a des tâches non négligeables car elle est la productrice. Il suffit de rappeler que, dans les économies primitives où régnait l'artisanat, la plupart des biens de production étaient assurés par les femmes : elles tissaient et confectionnaient les vêtements ; elles produisaient et préparaient l'alimentation, bref, tout ce qui est nécessaire à la survie biologique de la famille.

Avec l'avènement de l'industrie et le développement technique, un grand nombre de ces tâches seront réalisées au-dehors du foyer et par les hommes. D'autre part, la réalisation de celles qui resteront du domaine de la femme seront facilitées par les machines. **Le rôle économique de la femme au foyer se voit rétrécir** comme une peau de chagrin. De sorte que de nos jours disparaissent même ces tâches qui ont été encore le dernier apanage de nos grands-mères ou de nos mères, à savoir la préparation des produits d'entretien, l'élaboration des produits alimentaires tels que les conserves ou les confitures, ou encore la couture et le tricot. **La femme dans la maison est devenue une utilisatrice de produits tout préparés. De productrice, elle est devenue consommatrice et acheteuse**, vouée pour le reste aux tâches répétitives et ennuyeuses.

Il lui reste cependant un poste où son rôle est économiquement rentable, c'est celui de la garde et de l'éducation des enfants. Mais cette tâche, par laquelle la femme d'aujourd'hui justifie sa fonction de gardienne du foyer, ne l'occupe pas toute sa vie. En effet, avec l'abaissement de l'âge du mariage, avec la

régularisation des naissances, et donc d'une manière générale, avec la limitation du nombre des enfants ; avec l'allongement de la durée de la vie et les transformations dans les fonctions hormonales des femmes qui leur permettent de garder la jeunesse plus longtemps, la femme d'aujourd'hui dispose de périodes relativement longues durant lesquelles elle a le choix soit de rester dans son foyer et se considérer comme inutile (en tout cas économiquement, car les justifications morales ne manquent pas), soit de travailler au-dehors en contribuant ainsi à améliorer le bien-être du foyer ; ce qui veut dire souvent acheter des machines toujours plus modernes qui lui permettent de diminuer encore plus les tâches ménagères. **Bref, les fonctions au foyer, en se transformant, ont entraîné le changement du rôle de la femme au foyer, mais ne l'ont pas supprimé pour autant.**

Il est caractéristique de constater que le travail des femmes à l'extérieur du foyer, qui a commencé avec le XIX^e siècle et pris de plus en plus d'ampleur, n'a jamais eu pour conséquence d'aboutir au renversement des rôles masculin/féminin, ni à la restructuration de l'espace social. Caractéristique aussi est le fait qu'il a fallu attendre la deuxième moitié du XX^e siècle pour qu'il soit débattu du rôle du père dans la famille, et que les premières tentatives de remplacement de la femme au foyer par l'homme au foyer, en Suède, n'aient pas fait long feu.

Si le travail professionnel des femmes n'a pas eu pour conséquence le renversement des rôles c'est, semble-t-il, à cause du caractère particulier du travail féminin qui, d'une certaine manière, constitue tout simplement l'extension des rôles féminins au-delà du foyer. En effet, lorsque la nécessité conduit les premières femmes à sortir de leur foyer pour entreprendre un travail professionnel, les professions conseillées sont les « métiers féminins » qui peuvent

remplacer la maternité qui fait défaut. « Il est souhaitable, grâce à la profession, de permettre l'exercice de l'instinct maternel qui ne fait jamais défaut au cœur d'une femme authentique » (Van le Fort, **La femme éternelle**). Et même, quand l'éventail des métiers permis est élargi, il est nécessaire de distinguer toujours les professions féminines des professions masculines.

« Toutes les professions qui demandent activité, ingéniosité, attention, passion, rapidité et variabilité de décision, correspondent mieux aux facultés de la femme qu'à celles de l'homme [...]. Toutes les professions contemplatives qui exigent réflexion unilatérale, énergie, fini, labeur intense [...], toutes celles qui s'étendent au domaine théorique, conviennent mieux à l'homme » (Gina Lombroso, **L'âme de la femme**). Les professions que l'auteur décrit comme féminines sont la médecine, grâce à laquelle « la femme peut donner des joies, soulager des douleurs » ; l'agriculture qui « demande des soins méticuleux, cette préoccupation constante, cette passion d'agir, qui sont essentiellement féminines » ; l'enseignement qui permet à la femme « d'utiliser non seulement tous ses instincts intellectuels et moraux, mais aussi la passion de commander ».

En regardant les branches d'activité où les femmes prédominent, on s'aperçoit très vite qu'elles correspondent très exactement aux « qualités féminines ». Ainsi, les femmes sont largement majoritaires — sinon exclusives — dans l'enseignement, surtout aux niveaux préscolaire et primaire ; dans les soins médicaux dont la médecine spécialisée — pour certains pays, comme ceux de l'Est — ; dans les bureaux où leur travail de secrétaire ne fait que prolonger leurs tâches d'épouses, c'est-à-dire celles qui secondent et qui aident, ou d'employées exerçant des tâches aussi monotones et répétitives que celles du ménage ; dans les services de toutes sortes, etc.

Les femmes qui travaillent dans l'industrie se retrouvent aussi, en

général, là où est exigé de la dextérité et rarement des responsabilités. Si l'on ajoute à tout cela les positions, généralement subalternes sur le plan hiérarchique, on doit conclure que **le travail professionnel de la femme ne constitue ni une rupture avec ses « qualités féminines », ni a fortiori avec son foyer.**

A son tour, ce lien constant de la femme avec son foyer provoque chez elle, en permanence, et un sentiment de culpabilité et un manque de disponibilité, condition sine qua non de la réussite. Les femmes interrogées dans toutes les enquêtes portant sur ce sujet soulignent toujours les difficultés de mener à bien une double tâche : « A moins de faire un tour de force ou de se sentir coupable, on manque son coup sur un des plans », disent presque toutes celles qui sont engagées dans des activités professionnelles ou socio-politiques. Mais celles qui ne travaillent pas se sentent elles aussi culpabilisées et s'accusent de « s'abrutir » : elles ont peur d'être soupçonnées d'être incapables et « non libérées » par rapport à l'image des nouveaux modèles qui leur sont présentés. Travail professionnel-foyer : c'est un conflit qui, en dernière analyse, est toujours tranché en fonction des préférences de l'homme-époux : sur 464 femmes les mieux disposées à l'égard du travail, 134 d'entre elles qui restent au foyer sont celles dont les maris sont très opposés à leur travail, écrit Nicole Tabard, en présentant les résultats de recherches menées en France (1972) sur les aspirations des familles. La même recherche nous révèle qu'en France aujourd'hui le modèle idéal de la famille, pour plus de la moitié des Français, reste celui où la femme continue à garder son foyer (67 % d'hommes le pensent et 55 % de femmes).

La persistance du rôle traditionnel de la femme au foyer est également forte dans les pays dits socialistes où la proportion des femmes au travail est beaucoup plus élevée qu'en

une ère nouvelle ?

L'Année internationale de la femme s'achève. C'est l'heure du bilan. Une dizaine de personnalités féminines, venues du monde entier, ont tenté de le faire au cours d'une table ronde organisée par l'Unesco, les 17 et 18 novembre dernier, à Paris.

Dans son discours inaugural, Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'Unesco, a estimé que « l'essentiel restait à faire », notamment dans le domaine de l'éducation. Rappelons quelques chiffres :

- en dix ans, de 1960 à 1970, la progression de l'analphabétisme a touché 40 millions de femmes et 8 millions d'hommes ;

- en 1970, 60 % des analphabètes du monde (468 millions sur les 784 millions d'habitants du globe) sont des femmes.

Pourtant, a ajouté Amadou Mahtar M'Bow, « cette Année de la femme a permis, sans nul doute, une prise de conscience sans précédent des difficultés inhérentes à la condition féminine ». Une opinion partagée par les invitées. Celles-ci ont ensuite évoqué les difficultés rencontrées par les femmes pour lutter contre la discrimination dans leurs pays respectifs. Si, dans les textes, l'égalité des sexes est reconnue dans de nombreux pays, les faits n'en tiennent que peu compte.

Cet échange d'informations constitue vraisemblablement l'aspect le plus positif du colloque. Pour les participantes à la table ronde, il doit déboucher sur la naissance d'une solidarité féminine internationale, baptisée « sororité », ainsi que sur une série d'actions. Parmi les initiatives proposées : le développement des campagnes d'information sur des thèmes précis, la création d'un centre de recherches à Paris sous l'égide de l'Unesco, la mise en place de banques féminines pour donner aux femmes les possibilités financières de leur promotion...

Vaste programme qui marque peut-être le début d'une ère nouvelle.

C. G.

France, et où l'éventail des professions ouvertes aux femmes est plus grand qu'ailleurs. En URSS, par exemple, en 1973, 35 % des ingénieurs sont des femmes (contre 3,5 % en France), 76 % du corps médical est constitué par des femmes (contre 25 % en France).

On trouve en Pologne plus ou moins ces mêmes pourcentages. Mais les enquêtes sociologiques menées dans ce pays révèlent que la première qualité que l'on s'attend à trouver chez une femme est qu'elle soit « bonne ménagère » (75,8 %), qu'elle ait un « bon caractère » (49,5 %) et qu'elle soit une « bonne mère » (33,3 %). Des deux scénarios proposés aux hommes pour l'avenir, l'un prévoyant le développement des services collectifs (crèches, garderies...) pour permettre aux femmes mariées de mieux investir dans leur travail professionnel, l'autre proposant d'augmenter les salaires des hommes pour qu'ils puissent subvenir entièrement aux besoins du foyer, sans créer de services collectifs pour faciliter le travail professionnel des femmes, c'est le **second** qui a été retenu par les hommes **dans 96 % des cas !** Le premier non seulement ne fut pas choisi, mais il fut jugé négativement par **49 % des hommes !** Les femmes polonaises, quant à elles et dans leur grande majorité, avancent, comme unique raison de leur activité professionnelle, la nécessité économique.

Les Soviétiques, durant cinquante ans, ont consacré tous les moyens de propagande à la démolition du modèle traditionnel de la femme au foyer, en l'obligeant, parfois contre son gré, à entreprendre toutes les activités, même celles qui, partout ailleurs, sont jugées comme typiquement masculines car incompatibles avec ladite « physiologie féminine » : conduite des tracteurs, travaux de terrassement, travaux dans les mines... Le résultat de cet effort se trouve dans la revue très officielle **Kommunist** (1975) où il est écrit que « la fonction principale de la femme soviétique est d'être mère et éducatrice des enfants » !

Cet exemple nous montre que les activités professionnelles des femmes au-dehors du foyer coexistent fort bien avec une image traditionnelle de la femme. Mais **il est certain que la persistance du modèle passé constitue un frein considérable à l'insertion professionnelle et à tout plan de carrière ne débouchant pas sur la « femme au foyer » et « la mère de famille ».**

Les obstacles sont doubles :

- d'abord l'action externe exercée par les représentations collectives que les employeurs se font de la femme en la jugeant comme mauvaise travailleuse, prête à chaque instant à abandonner son travail ou à s'absenter à cause de son foyer ;
- d'autres difficultés sont inhérentes à la condition féminine elle-même, telle l'impossibilité de s'abstraire suffisamment de son foyer pour réussir sa carrière professionnelle ; comme dit une avocate interrogée sur la condition féminine : « Nous devons garder en tête tous les détails de l'organisation domestique, et ces soucis, nous les apportons au travail. »

La femme peut être une bonne professionnelle mais l'esprit de la femme n'est jamais assez libre pour se donner entièrement aux tâches d'avant-garde, celles qui demandent par exemple d'être une bonne théoricienne dans son secteur. J'aurais, personnellement, tendance à expliquer par cette non-disponibilité permanente de la femme le grand décalage entre le nombre des femmes au travail et celui des femmes aux postes de direction, de pouvoir et de responsabilités.

L'Union soviétique peut servir une fois encore d'exemple car, comme je l'ai déjà dit, c'est là que les progrès accomplis sur le chemin du nivellement entre les deux conditions masculine/féminine sont les plus considérables : les femmes constituent 51 % de l'ensemble des travailleurs, et le niveau d'instruction des femmes est plus élevé que celui des hommes. Mais il est constant, quelle

que soit la branche professionnelle considérée, que l'élément féminin se trouve concentré aux postes inférieurs. Si nous prenons comme illustration de ce phénomène l'exemple des travailleurs scientifiques (catégorie qui regroupe chercheurs et enseignants dans l'enseignement supérieur) on trouve en 1971 un effectif total de 1 002 900. Sur ce nombre, 388 500 sont des femmes, soit 38,7 %. Mais il s'agit-là d'un rapport moyen, qui en recouvre deux autres : aux postes d'assistants et d'attachés de recherche, la participation féminine s'élève à 50,2 %, tandis qu'au sommet de la hiérarchie professionnelle, c'est-à-dire au niveau des académiciens et des professeurs, les femmes ne sont plus que 1 900 face à 19 500 hommes, ce qui fait descendre leur contribution à 9,7 %.

Rien d'étonnant alors à constater que les femmes innovatrices, les femmes d'avant-garde sont, la plupart du temps, des femmes célibataires ou des femmes sans enfants, ou encore celles dont la situation matérielle a permis depuis toujours de s'abstraire des tâches domestiques. Toutes les autres travaillent principalement pour gagner un peu d'argent afin d'améliorer le bien-être du foyer et leur redonner le sentiment de se rendre utiles, sinon d'avoir la liberté par rapport au partenaire masculin ou par rapport aux parents.

Pour un grand nombre de femmes, qu'elles soient françaises, américaines, russes ou polonaises, la réussite dans la vie passe par le bonheur familial : Margaret Mead et Mérie Grégoire répètent en chœur, après de longues analyses, que pour la jeune fille française ou américaine « le succès consiste à trouver un mari et à le garder », et la réussite professionnelle constitue ici une entrave à ce bonheur, car comme l'écrit Margaret Mead : « Mieux un homme réussit, plus il devient un parti souhaitable ; mieux une femme

réussit, plus on redoute qu'elle ne fasse pas une bonne épouse ». Les manuels scolaires, les messages publicitaires, les émissions télévisées et le cinéma contribuent d'une manière parfaite à maintenir ces clivages entre les deux sexes sociaux qui sont confondus avec les différences de sexe tout court.

Pour terminer, disons que, si la fameuse libération des femmes doit se réaliser un jour, elle se fera moins par l'engagement de toutes les femmes dans la vie professionnelle (le phénomène n'est ni nécessairement souhaitable ni économiquement possible), que par la restructuration de la famille, par la création de nouveaux rapports en son sein, par l'interchangeabilité des rôles féminin/masculin, et en commençant par les tâches domestiques.

Mais pour réaliser cela, il faudra probablement encore de longues décennies, sinon **des siècles d'éducation pour indifférencier les filles et les garçons, de manière à effacer les distinctions qui furent artificiellement introduites par le passé ; car « le monde des valeurs survit aux situations historiques desquelles elles sont nées ».** Selon le mot de Lévi-Strauss, la culture est cumulative. **L'évolution actuelle n'annonce pas le remplacement des modèles antérieurs de la condition féminine par un nouveau modèle. C'est plutôt une pluralité accrue d'éthiques féminines, et une coexistence pacifique de modèles différents qui semblent s'annoncer aujourd'hui pour la société de demain.**

Ce qui se « profile » pour le sujet féminin, c'est moins la fin des valeurs d'origine ancestrale que l'avènement, dans des conditions difficiles, de valeurs nouvelles de participation sociale et de libération personnelle qui, autrefois, n'étaient permises qu'au « premier sexe » (Carisse et Dumazedier, **Les femmes innovatrices**).

Janina Lagneau

docteur en sociologie
maître-assistant en sciences sociales
à l'université de Paris V

échanges et recherches

17 F la ligne (TVA comprise) (40 caractères, signes ou espace.) Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 5 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.

REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : Mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe dans une seconde enveloppe affranchie envoyée à L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris.

location (offres)

● 73-La Toussuire 1800 m, chalet 5 pers., z. A, Pâques. Ecr. Aumarchand, 37, r. Ed-Vaillant, 94400 Vitry, tél. 680-49-38.

● 38-Les Deux-Alpes, studio conf. 4-5 pers., ski hiver, été, vac. scol., ttes pér. Ecr. Fleury, CES J.-Massenet, 42501 Le Chambon-Feuergrolles, tél. (77) 53-01-79.

● Serre-Chevalier, neige, soleil, app. tt conf. 6 pers., Noël, fév. B, C, Pâques. Ecr. Haddad, 7, rue des Bannières, 59700 Marcq, tél. (20) 72-28-36 ap. 20 h.

● Montagne, studio 3-4 pers., toutes périodes. Ecr. Rémy Daniel, 10, rue Ed.-Manet, 76120 Grand-Quevilly.

● 05-Merlette 1850 m, ski, F2-F4 tt conf., pl. Sud, ttes vac sf Noël, 5-8 pers. Ecr. Berger, lycée, 17023 Perigny, tél. (46) 34-75-87.

● 74 Sports hiver et repos, appt tt conf. ds chalet nf, 7-5-3 pers. Ecr. J. Borget, menuiserie, 74200 Reyvroz, tél. 15 soir.

● 66-Les Angles, chalet 1800 m, acc. dir. pistes, hiver, été, F3 et F5 (mach. lav. linge et vais.). Ecr. Lardat, 34210 Olonzac, tél. 43-25-95.

● 05-Orcières-Merlette, appt tt conf. 7 pers., vac. scol. Ecr. Monier, 8, r. P.-Gauthier, 10000 Troyes, tél. 43-97-49.

● Courchevel, Chamrousse, Montana (Suisse), studios 2-3-4 pers., fév. Ecr. Louaisel, 35, r. Gambetta, 92800 Puteaux.

● 74 Alt. 1300, chalet nf, e. élec., ski, calme, soleil, Noël, juin, sept. Ecr. Portal, 26120 Chabeuil.

● Royan, mais. et apparts 2 à 5 pers., Noël, fév., Pâques, chauff. Ecr. Bugnet, 8, r. Goulbenèze, 17200 Royan.

● Cannes, 150 m Croisette, studio 3 pers., calme, chauff., lux., Noël 500, janv., fév. 900, avril 1000, mai, juin 1100, juil. 1600, sept. 1200 F. Ecr. P.A. n° 589.

● Paris (20^e), studio meub. av. bns, pr une pers. seule, sér. réf. exigées. Ecr. P.A. n° 590.

● Villard-de-Lans, Vercors, vaste studio tt conf., ttes vac. et inter sais., b. situé, calme. Ecr. P.A. n° 591.

● Orcières-Merlette, appt 7 pers. + gar., Noël 1400 F. Ecr. P.A. n° 592.

● Nice, pr. centre et plage, 3 p. lux., 4-5 pers. gde terr., Carnaval 700, Noël ou Pâques 1000, juil. 2500 F. Ecr. P.A. n° 593.

location (demandes)

● Ch. ds gde stat. ski, chalet ou appart. pr 6-8 pers., 2^e sem. Noël. Ecr. P.A. n° 594.

ventes

● St-Laurent Var, studio 43 m² + 11 m² balcon. Ecr. Ec. P.-Cézanne, 13127 Vitrolles, tél. 13 (91) 89-23-88.

● 66-Port-Barcarès, nautide F2 amén., ét. nf, px 110 000 F. Ecr. Hourcade, rte Renardière, 83430 St-Mandrier, tél. (94) 94-93-50.

● Paris 19^e M^o Ourcq, part. vd F3 63 m² + gd balcon, 6^e ét., ds rés. en const., livrable janv. Ecr. Bagard, CES, 41500 Mer, tél. (39) 81-02-68.

● 06-Auron centre, studio tt conf. Ecr. Audebert, 79190 Limalonges, tél. (56) 05-04-82.

● 40-LABENNE-BOURG
TERRAINS à BATIR boisés
proximité Gare Nle, n° 10,
au calme, 3 km plage,
1 000 à 1 600 m²,
à partir de 48 F le m².
Crédit 80 %
J. COLLEE - Bois-Fleuri -
40530 - LABENNE

● Prox. Vannes Morbihan, villa F4 pl. pied av. gar., terrain 1100 m² chênes centenaires, très b. site, px à déb. Ecr. M. Raoul, notaire, 56250 Elven.

● Espagne Cullera, part. vd bd mer bungalow meub. 4 pers. Ecr. P.A. n° 595.

● 15^e (pr. 7^e) imm. p. taille, 2 p. 32 m², ent., cuis., wc, dche, 4^e ét. ss asc., calme, 11,6 U. Ecr. P.A. n° 597.

hôtels - pensions

● Restaurant du SAPIN, 26190 Bouvantele-Bas, à 10 km ski de fond et de descente, pens. Noël et Nouvel An 38 TTC, réd. enfnts.

● 06390-Coaraze, alt. 640, 24 km Nice, AUBERGE DU SOLEIL * NN, tél. 91-34-04, séjour au calme, bonne table, régimes, remise retraités hors sais., cars journaliers Nice aller et retour.

● BALCON DE VILLARD
Villard-de-Lans 38, stat. nouvelle cote 1200/2000, le Balcon hôtel*** sans pens. - Super Villard pens. - Appts vente, loc. stud. 2 et 3 p. Ecr. pr rensqts Maison Balcon de Villard, 69, bd Malesherbes, Paris 8^e, tél. 522-81-75.

● HOTEL DE LA POSTE, 74-Lullin, sports d'hiver et repos, prix 52 à 56 F net.

● Vercors-Gorge de la Bourne, la Balme de Rencurel, 38680 Pont-en-Royans, HOTEL-REST. COLLAVET, Logis de France, tél. 4, pens. vac. Noël, fév., Pâques, arrgt hors sais., local groupes 20.

correspondance scolaire

● Cl. perf. niv. CP-CE2, 12 g et 2 f. 7 à 13 ans, ch. corresp. Ecr. Ec. L.-Poincaré, 55000 Bar-le-Duc.

● Cl. mx, 4 CM1, 19 CM2 ch. corresp. rég. mer préf. Ecr. Fages, 31260 Mane.

● 19 CP méth. tradit. lecture ch. corresp. Ecr. Ec. mx I, 34770 Gigan.

● Cl. coop. mx 16 él. rech. corresp. cl. perf. âge 10-14 ans, ttes rég. Ecr. Ec. perf. Canardière, 67100 Strasbourg-Meinau.

● CM2 (29 g.) ch. corresp. rég. maritime. Ecr. Ec. J.-Macé, 88400 Gérardmer.

● 21 CM2 Nord Ile-de-France ch. corresp. Ecr. Ec. Belloy-en-France, 95270 Luzarches.

● 2 SE, 7 CP, 8 CE1 ch. corresp. rég. ind. Ecr. Moon s/Elle, 50680 Cerisy-la-Forêt.

● CM2 (applic.) éch. journal mensuel, cassettes, magnét. av. classes francophones. Ecr. Ec. F. de Tesson, allée de Justice, F-77190 Dammarie-lès-Lys.

● Mise en relation de classes ttes régions. CONTACTS, 27, r. James-Cane, 37000 Tours.

(Suite page 40.)

EDUCATIFS



de 11 ans
aux cours
supérieurs
les

CARRÉMATI

rouge, vert ou bleu pour l'entraînement aux mathématiques.

Agrément ministériel
n°s J73/14, J73/15 et J73/19.

OFFRE SPECIALE

Remise 20% aux établissements scolaires sur un colis comprenant 12 « Carrématic » rouge, 6 vert, 6 bleu + 100 cartes gratuites pour seulement 264 F au lieu de 330 F.

(Offre valable jusqu'au 1-1-1976.)

BON réservé aux enseignants

à renvoyer à : André CHEN S.A.
13, rue Philibert-Lucot - 75013 Paris
Veuillez m'adresser franco colis
Carrématic au prix de 264 F l'un.

Ci-joint F en chèque, CCP, mandat.

M., Mme, Mlle

fonction

établissement

adresse

l'éducation

recherche enseignants actifs,
ou étudiants actifs,
ou autres personnes actives,
pour diffusion de la revue
dans départements.

Écr. l'éducation,
2, rue Chauveau-Lagarde,
75008 Paris.

Utilisez, consultez chaque
semaine les Petites Annonces
de notre rubrique « Echanges
et Recherches ».

échanges et recherches

17 F la ligne (TVA comprise) (40 caractères, signes ou espaces.) Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 5 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.

REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : Mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe dans une seconde enveloppe affranchie envoyée à L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris.

(Suite de la page 39.)

centres de vacances

● C.V. Hte-Savoie, équit., baign., rech. moniteurs pr Pâques, juil., août. Ecr. M. le Dir. éc. Pasteur, 94480 Ablon.

● Collègue, dr CV, rech. centre à diriger pr congés Noël. Ecr. Carigi, éc., 54700 Villers-ss-Prény.

● Ass. recr. directr. CV, Pâques, été, domic. 300 km Paris, célib., capable insuffler consc. éduc. permanente. Ecr. P.A. n° 596.

relations

● Instr. célib. 44 ans Drôme dés. corresp. vue amitié, mariage. Ecr. P.A. n° 598.

● Ensgte veuve 49 ans, allure jeune, aimant voyages, musique, dés. corresp. M. 45-50, dynam., sobre, pr. rompre solitude. Ecr. P.A. n° 599.

● Instce célib. 44 ans Provence, allure jeune, 1,68 m, aimant nature, dés. corresp. en vue mariage av. M. 40-50 ans. Ecr. P.A. n° 600.

divers

● Vds Transceiver F1 250 nf, px inter. Ecr. Fages, 31260 Mane.

● Urgent. Recrut. pour Sénégal : instituteur (trice) confirmé(e), classe unique 18 enfants cadres français expatriés, gros avantages matériels et financiers, possibilité détachement; un (e) PCEG lettres langues pr contrôle cours Vanves mêmes conditions sf détachement, départ avion sous huit jours, accueil garanti. Teissier, censeur, lycée Turgot, 6, r. Derignac, 87031 Limoges.

● Le lycée français d'Alicante recherche pour le 1^{er} janv. 76 deux instituteurs (trices) possédant CAP ou forte expér. pédag., de préf. sportifs, payés selon le mode de rétribution local. Ecr. Lycée français d'Alicante, Camarada Llopis, 50, Vistahermosa/Alicante (Esp.).

● Ch. 2^e T. hist. collect. Guy Richard. Ecr. Drif Dejointes, 18800 Baugy.

● Fiches individuelles de français conformes à l'esprit des I.O. de 1972, 3 séries : CE2/CM1, CM1/CM2, CM2/6^e. Sur une feuille, notez simpl. sans autre formule : nom, adresse, cours, nbre élèves, joignez 3 tbrs à 80 c pr documentat. Ecr. Librairie Nadaud, 87200 Saint-Junien.

● 20 pays : Echange, location, hospitalité. INTERVAC, 27, r. James-Cane, 37000 Tours.

● Cours d'échecs pour tous, doc, c/3 timbres. CHEN, 13, r. Philibert-Lucot, 75013 Paris.

● Particulier vd livres rares des années 1500 à 1750, parchemins et lettres authent. signés de rois de France, lettres écrites et signées de poètes et écrivains célèbres. Ecr. P.A. n° 601.

● VIN DE BORDEAUX
appellation contrôlée
directement propriété à domicile
Mme C. JULLION, institutrice,
Berson - 33390 Blaye

GRANDS VINS DE BORDEAUX D'APPELLATION DE PROPRIETES ET CHATEAUX

Une sélection de la MAISON PENISSON
Demander tarif expédition
5, rue Cassignard, 33200 Bordeaux

● Viticulteur, épse instce, vente directe vin rouge 73 11^e, cubit. 33 l, 125 F franco. Degrave R., 11700 Saint-Couat-d'Aude.

● Cognac et pineau des Charentes en direct propriété, échantillons c/8 F. Ecr. G. CHAINIER Fils, Arthenac, 17520 Archiac.



L'ÉOLIENNE

La cinémathèque la plus importante
et tous les disques et cassettes
au service des enseignants.

70 Bd St-Germain Paris 5^e - tél. 633 83 20

Promoplan

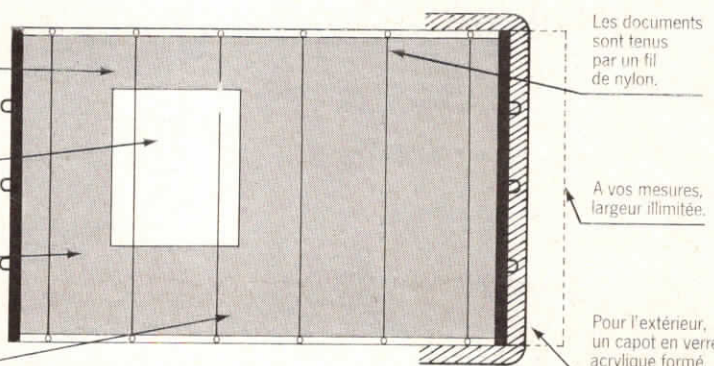
Panonet[®] LE panneau d'affichage.

Sans colle,
sans punaises,
sans agrafes.

Documents
intacts.

Toujours
propre.

Esthétique,
inusable,
fonctionnel.



Les documents
sont tenus
par un fil
de nylon.

A vos mesures,
largeur illimitée.

Pour l'extérieur,
un capot en verre
acrylique formé.

Pour recevoir une documentation, remplissez ce bon : M.

Adresse

et renvoyez-le à : **Ets BEAULU** B.P.199 86005 POITIERS CEDEX

Abonnements

97, rue Réaumur, 75002 Paris
Tél. : 231-18-21
C.C.P. 31 680-34 à 45900 La Source

Publicité - Petites annonces

2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/69-21/69-67.



Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**

FRANCE 50 F ÉTRANGER 65 F

REGLEMENT

Prix valables jusqu'au 31 décembre 1975

Chèque bancaire joint Mandat carte

Virement postal joint Mandat lettre

Date Signature

à l'ordre de l'éducation — Pour les chèques postaux : CCP 31 680-34 à 45 900 La Source.

Adresse du destinataire NOM

ADRESSE

DEPART. RESIDENCE

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion et en recommandé.

ZIPCODE
76 20

PAYS (si Etranger)

Envoi de la facture à NOM

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

ADRESSE

Ce bon — à envoyer 97, rue Réaumur, 75002 Paris — ne doit pas être utilisé pour un réabonnement

DISQUES

pour une discothèque de qualité ces 30 cm extraits de notre catalogue

1. - Joan BAEZ in concert.
2 disques 50 F
2. - PINK FLOYD « Nouveau »,
Wish you were here. 1 disque .. 39 F
3. - Steve WARING « La baleine bleue », Prix Loisirs-Jeunes 1975.
1 disque 34 F
4. - Francesca SOLLEVILLE.
« Aujourd'hui les femmes ».
1 disque 35 F
5. - Georges CHELON.
« Ses 28 plus grands succès. »
2 disques 39 F
6. - Gilles VIGNEAULT.
« Du milieu du pont. » 1 disque 30 F
7. - Chants révolutionnaires du monde.
15 chants de justice, de liberté, de fraternité. Avec texte des chansons. 1 disque 34 F

Documentation : 5 F.
Gratuite avec chaque commande.

BON DE COMMANDE

Disques n°
M
Rue n°
Code postal Ville
Ci-joint + 5 F de port =
en chèque (bancaire ou postal) à l'ordre de

INTER-LOISIRS

93 bis, rue Falguière, 75015 PARIS

C H O L L E T O N S.A.

7, RUE CARVES - 92-MONTROUGE

TÉL. : 735-10-21

Spécialiste du rideau pare-soleil et d'opacité prêts à poser pour établissements scolaires laboratoires, salles de projections

Tissus non inflammables - m1

CONFORMES AUX INSTRUCTIONS MINISTERIELLES

DEVIS GRATUITS d'après dimensions des fenêtres, portes, etc.
Demandez nos feuilles de mesures avec schémas.

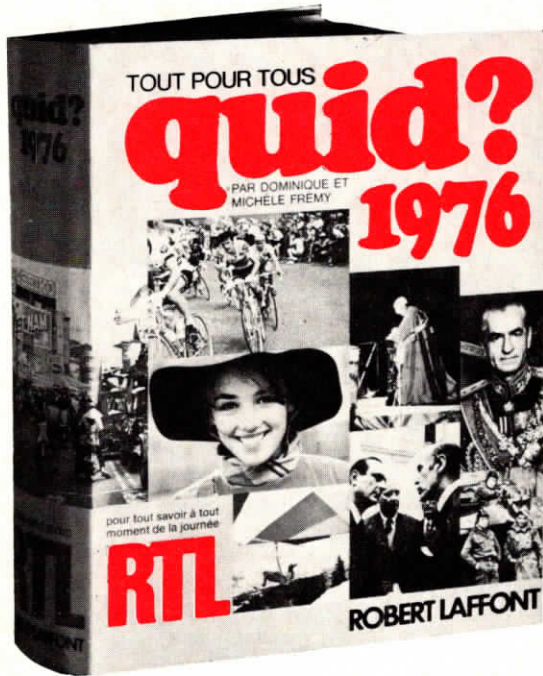
Livres pour la paix, la nature, la citoyenneté mondiale, les problèmes de notre temps... LE LIVRE HUMANISTE, 59, avenue des Gobelins, 75013 Paris. Catalogue gratuit sur demande.

CHAISES modernes et rustiques. Envoi franco catalogue B contre quatre timbres.
Ets Jacques MARTIN - 39140 VILLEVIEUX

Vous cherchez une location de vacances, vous désirez vendre ou acheter une maison, échanger un appartement, vous défaire d'une voiture... prenez contact avec vos collègues par le canal de nos Petites Annonces.

CONNAISSEZ-VOUS QUID ?

Les records de QUID



quid : Une encyclopédie annuelle qui se vend à plus de 250 000 exemplaires.

quid : Des milliers de faits, de dates, de chiffres, de renseignements pratiques, d'informations concises et précises sur les questions-clé de notre époque.

quid : 12 millions de signes (soit 35 livres de format poche) en un seul volume.

quid : Des réponses fournies instantanément grâce à un index de 18 000 mots-clé.

quid : Le point sur l'actualité dans tous les domaines, en France et dans le monde entier : en politique, religions, sciences, arts et spectacles, économie, finances, sports, vie pratique...

Et du nouveau chaque année.

Dans quid 76, parmi les nombreuses nouveautés :

Les virtuoses les mieux payés. Les Oscars américains. Le régime de la censure en France. Les sociétaires de la Comédie Française. L'histoire du cirque. Le jeu de Marienbad. Les fleurs : que planter, à quelle époque. L'holographie. Le comput ecclésiastique. Les suicides d'animaux. Le trafic des animaux sauvages. Les animaux familiers : races, alimentation, reproduction. Les suicides dans l'armée, dans les prisons. Les trusts pharmaceutiques et le prix des médicaments. Les « Entretien de Bichat ». Les rapports entre les églises chrétiennes. Le régime juridique de la noblesse. Les sommets européens depuis 1961. L'histoire de « l'Internationale ». L'histoire de « la Marseillaise ». Les principales zones politiques en France depuis quinze ans. La liste des députés et sénateurs. Les mouvements autonomistes (Bretagne, Corse). Les projets de réforme des institutions de la région parisienne. L'évolution du nombre d'étrangers en France. L'avenir des dirigeables. Les droits du trafic aérien. L'aménagement du Rhône. Les chemins de fer pittoresques à voies étroites en France. L'insécurité dans le métro. Comment conduire économiquement sa voiture.

Les conditions de vente d'un véhicule d'occasion. De nouveaux conseils alimentaires. Le démarchage financier. Le régime de la tutelle. La protection des enfants martyrs. Le mode de calcul du quotient intellectuel. Le concubinage et ses effets juridiques. Les nouvelles formules de propriété. Les précautions contre le bruit. Le recrutement de la magistrature. La majorité pénale. Les mutineries dans les prisons. L'interdiction des milices. Les femmes et la criminalité. Les étrangers et la criminalité. Les droits des chômeurs. Les licenciements pour motifs économiques. Les universités de province. Les Français devant l'école libre. L'U.R.S.S. et le problème de ses accès aux mers et océans. Les journaux interdits dans les enceintes militaires. L'âge moyen d'accès aux grades de l'armée de terre. Le « contrat du siècle ». La portée des armes du passé. Les effets polluants des aérosols. L'eau du robinet est-elle meilleure que les eaux minérales. Les effets négatifs de la « révolution verte ». Les réformes agraires et les communes populaires en Chine. Les risques d'accidents et la pollution nucléaire. Le gaz « fatal » des gisements pétroliers. Les maisons solaires.

Ce que vous apporte QUID 76

quid 76 : vous « dépanne » en toutes circonstances : pour un examen, un exposé à préparer, une référence à trouver rapidement ou une question pratique. Une discussion, un rallye, un jeu télévisé, des mots croisés à terminer ? Ouvrez Quid.

quid 76 : ce sera pour vous une mémoire de secours, un instrument de travail et de culture, un livre pratique, un ouvrage de distraction.

quid 76 : est indispensable en famille, au bureau, entre amis, en vacances.

quid 76 : par D. et M. Frémy - Editions R. Laffont.

quid 76 : 1 456 pages, 85,00 F (T.T.C.)

quid 76 : chez tous les libraires

quid 76 : un merveilleux cadeau